WEBINAR
BIE - OFPC, 29 octobre 2020

Immigration :

Formation de base – Formation professionnelle

- 09h00 - 09h05 : Mot de bienvenue
- 09h05 - 09h25 : Présentation des dispositifs OFPC (Dao Nguyen)
- 09h25 - 09h45 : Etat des lieux projets BIE (Metin Turker)
- 09h45 - 10h05 : Présentation AIT, AFO, ARE par l'OCE (Carole Singarella)
- 10h05 - 10h15: Pause
- 10h15 - 10h35 : Mesures insertion HG (Sabrina Cervoni)
- 10h35 - 10h45 : Présentation AIS, BIE (Nicolas Roguet)
- 10h45 - 10h55; PAI, PAI+ (Nadia Ourrad)
- 10h55 - 11h05 : Horizon académique UNIGE (Mathieu Crettenand)

Se former en tant qu’adulte

OFPC

Service de la formation continue (FC)

Service de l’information scolaire et professionnelle (SISP)

Cité des Métiers (CdM)

Quelle(s) formations(s)?

Formation de base : lire, écrire, calculer, utiliser un ordinateur

CAF (chèque annuel de formation) : perfectionnement professionnel

Formation professionnelle : contrat d'apprentissage AFP/CFC

Qualifications+ : qualification AFP/CFC sans contrat d'apprentissage

Reconnaissance de diplômes étrangers

Reconversion professionnelle : bourses et conditions

CAP Formations : solutions pour les jeunes en rupture

Rendez-vous à la Cité des métiers

Office pour l'orientation, la formation
Professionnelle et continue (OFPC)
6, rue Prévost-Martin
1205 Genève

Formation de base

Qu’est-ce que la formation de base?

Elle regroupe les 4 compétences clés : **lire, écrire, calculer, utiliser un ordinateur**. Maîtriser les compétences de base est indispensable pour participer à la vie sociale, mais aussi pour suivre une formation qualifiante.

La Confédération et les cantons s’engagent pour que les adultes puissent acquérir les compétences de base qui leur font défaut et les maintenir.

Comment bénéficier la formation de base?

Ces formations sont proposées à Qualifications+ en complément aux CFC et AFP, et via le Chèque annuel de formation (CAF).

Chèque annuel de formation (CAF)

Qu’est-ce que le CAF?

Une aide financière de l'Etat de Genève pour tout ou partie d’une formation destinée à encourager le perfectionnement professionnel.

Quels sont les cours du CAF?

1600 cours à disposition, dispensés par 130 institutions. La liste des cours et des institutions se trouvent sur www.ge.ch/caf.

Qui peut bénéficier du CAF?

Être majeur, domicilié et contribuable (ou frontalier) sur le canton de Genève, depuis les 12 derniers mois avant le début du cours et ne pas dépasser le barème d’octroi.

Quel montant octroyé?

Généralement **750F par année civile**. Cependant certains cours (langues et informatiques) ne peuvent bénéficier que d’un CAF de **500F**. Certaines formations peuvent être au bénéfice de chèques cumulés, soit jusqu’à 3 CAF (= 2250F).

CAF

QU’EST-CE QUE LE CAF ?

Le chèque annuel de formation (CAF) est une aide financière qui permet de financer tout ou partie d’une formation.

QUELS COURS BENEFICIENT DU CAF ?

Il y a plus de 1600 cours à disposition, dispensés par plus de 130 institutions.

QUI PEUT BENEFICIER DU CAF ?

Il faut être majeur.e, domicilié.e et contribuable (ou frontalier.ère) sur le canton de Genève, au minimum depuis les 12 derniers mois qui précèdent le début du cours et ne pas dépasser le barème d’octroi.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

Le formulaire de demande est disponible en ligne sur le site : www.ge.ch/caf.

QUEL EST LE MONTANT OCTROYÉ ?

Le montant octroyé par le CAF est généralement de 750 francs par année civile.

QUESTIONS ?

- www.ge.ch/caf. Vidéo de présentation
- Cité des Métiers (rue Prévost-Martin 6, 1205 Genève), espace 3 «Financer sa formation»
- caf@etat.ge.ch.

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l’instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Département de la cohésion sociale
Office pour l’orientation, la formation professionnelle et continue
Office de l’action, de l’insertion et de l’intégration sociales

Formation professionnelle AFP/CFC

Conditions?

Scolarité obligatoire achevée

Niveau de français recommandé B1

Modalités?

- **Formation duale** (contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice)
- **Plein temps** (contrat de formation avec une école)

Pour quelles professions?

180 CFC

60 AFP

Durée de la formation?

2 ans (AFP), 3 à 4 ans (CFC)

Procédure de qualification?

Examen de fin d'apprentissage

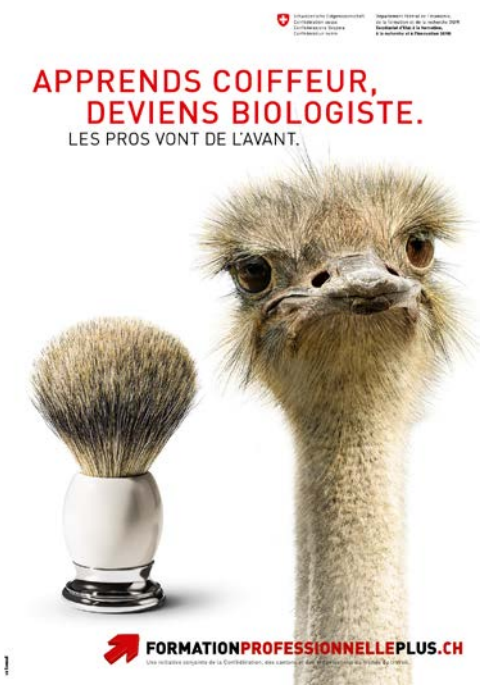

Qualifications+ (formation continue)

Conditions?

- **5 années** d'expérience professionnelle**, dont 2 à 3 ans** dans la profession visée (art. 32 OFPr)
- Niveau de français recommandé B1

Modalités?

Pas de contrat d'apprentissage, ni de contrat de formation

Pour quelles professions?

180 CFC

60 AFP

Durée de la formation?

Variable, en fonction du niveau des connaissances et des besoins de chacun (1 à 4 ans)

Procédure de qualification (en fonction de la profession)?

- Examen de fin d'apprentissage
- Validation des acquis de l'expérience VAE (portfolio + évaluation par des experts + compléments de formation)
- Examen à la fin de chaque module

Reconnaissance de diplômes étrangers

Question régulièrement posée

Titulaire d’un diplôme étatique délivré par un pays étranger, ce diplôme est-il reconnu en Suisse?

Professions réglementées

La reconnaissance d’un diplôme étranger est obligatoire pour exercer une profession dite « réglementée » (e.g. médecin, avocat, électricien, ambulancier, assistant dentaire, …)

Professions non-réglementées

Aucune démarche n’est légalement obligatoire pour exercer. Il est dès lors possible d’accéder au marché du travail directement sur la base du diplôme étranger. Cependant, il est possible, dans certains cas, de faire établir une attestation de niveau, ce qui permet une meilleure lisibilité de son diplôme.

Comment faire?

La **reconnaissance s'effectue au niveau fédéral**, différentes autorités compétentes en fonction du domaine professionnel et du niveau de formation. Point de contact: **SEFRI**

Reconversion professionnelle : bourses

Quoi de neuf?

Suite à une modification de la loi sur les bourses et prêts d'études (LBPE, C 1 20), les conditions pour l'octroi d'une bourse dans le cadre d'une reconversion professionnelle est possible, **il n'y a plus de limite d'âge** (au lieu < 35 ans).

Une reconversion professionnelle est possible dans les cas suivants :

- **Évolutions structurelles du marché de l'emploi**
- **Conjoncture économique**
- **Raisons de santé (non financée par une assurance sociale)**

Qui peut bénéficier de cette bourse?

- Être domicilié ou contribuable dans le canton de Genève

Quel est le montant de la bourse?

Jusqu'à 40'000F (au lieu de max. 16'000F)

CAP Formations : jeunes en rupture

Qu'est-ce que c'est?

Dispositif interinstitutionnel (OFPC-HG-OCE) qui accueille les 15-25 ans, non scolarisés, sans diplôme du secondaire II, dans le but de les **aider à retourner en formation, principalement d'obtenir une qualification professionnelle**.

Qui peut bénéficier de cette prestation?

- Être âgé entre 15 et 25 ans
- Être contribuable ou résidant sur le canton de Genève
- Être en rupture de formation
- Ne pas être en possession d'un diplôme du degré secondaire II
- Ne pas être en attente d'une décision ou au bénéfice de prestations AI

Un seul lieu!

www.citedesmetiers.ch

#cdmgeneve

Rendez-vous à la Cité des métiers

Office pour l'orientation, la formation
Professionnelle et continue (OFPC)
6, rue Prévost-Martin
1205 Genève

Cité des Métiers

A. Accueil

1. S'informer sur les métiers et les formations

2. S'orienter et construire un projet

3. Financer sa formation

3bis. E-démarches

4. S'informer sur l'apprentissage

5. Qualification des adultes

6. Médiation numérique

7. Conseils-infos emplois

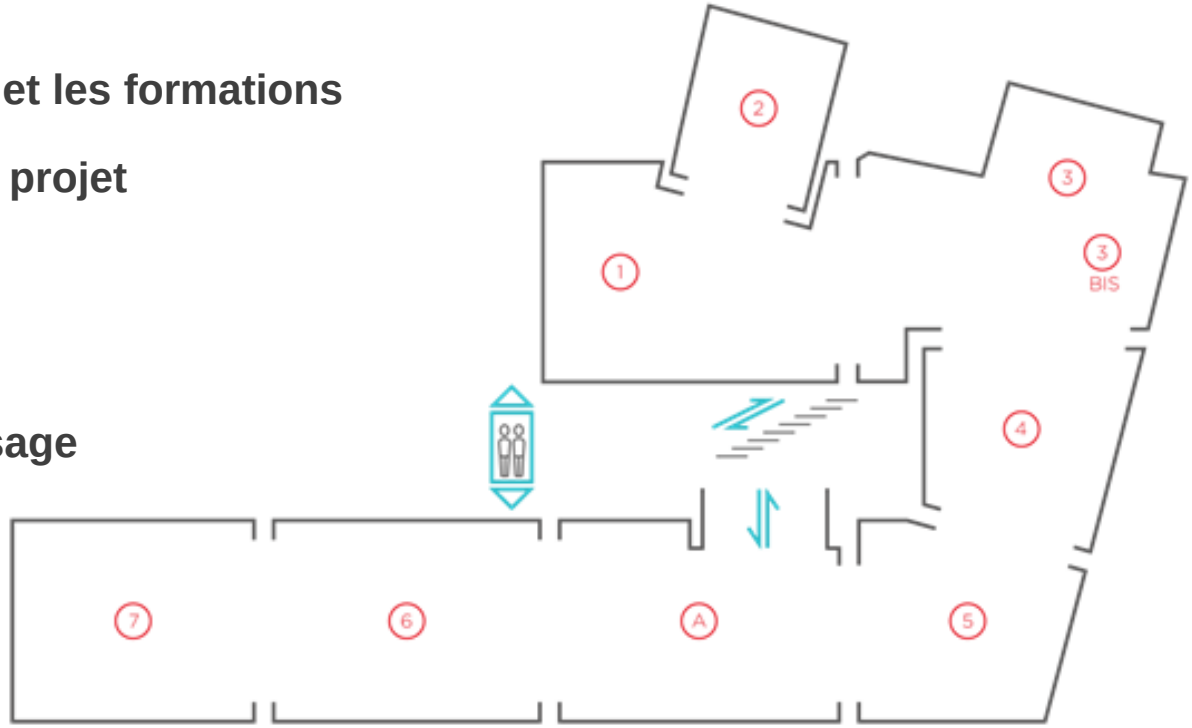

Merci de votre attention

Immigration – Formation de base – Formation professionnelle

Etat des lieux projets BIE

29 octobre 2020

metin.turker@etat.ge.ch

Objectif PIC II: employabilité

- Développer des lieux, des informations adaptées et complètent
- Les migrantes et les migrants qui n’ont pas directement accès aux structures ordinaires disposent d’une offre d’encouragement qui les prépare aux offres de formation du post-obligatoire, notamment la formation professionnelle (y compris les offres de formation transitoire) et/ou améliore leur employabilité
- Formation de base et professionnelle adaptée et certifiée
- Développement des partenariats avec les structures ordinaires
- Lutter contre les préjugée et discriminations
- Développer des projets spécifiques

Population cible

- les immigrés et primo-arrivants ayant bénéficié du regroupement familial ou n'ayant pas eu accès à un premier emploi (femmes majoritairement – hommes et jeunes adultes arrivés tardivement) ne bénéficiant donc pas des mesures spécifiques les accompagnant ou leur offrant les possibilités d'accéder à l'insertion professionnelle de manière appropriée
- tant les dispositifs étatiques que ceux offerts par les partenaires sociaux s'adressent principalement aux travailleurs et travailleuses soit en emploi soit s'inscrivant dans le cadre de la LACI (chômage) et la LIASI (aide sociale)
- Il en va de même en ce qui concerne les formations professionnelles offertes dans les divers secteurs économiques (gérés par les partenaires sociaux) ou dans le cadre de l'OFPC et de la Cité des Métiers

Discriminations et préjuges dans le monde du travail

Population résidante permanente de 15 ans et plus, selon le statut d'activité

Canton de GENEVE 2016		Nombres absolus	Personnes actives Nombres absolus	Personnes actives occupées Nombres absolus	Indépendant/e/s Nombres absolus	Collaborateurs/trices dans l'entreprise d'un membre de la famille Nombres absolus	Propriétaires de l'entreprise Nombres absolus	Salarié/e/s Nombres absolus	Apprenti/e/s suivant une formation professionnelle initiale duale Nombres absolus	Personnes au chômage Nombres absolus	Personnes non actives Nombres absolus	Autres personnes sans activité professionnelle Nombres absolus
Total		369'577	230'871	206'379	19'158	1'736	6'645	174'039	4'801	24'492	129'784	8'922
Sexe	Hommes	176'858	120'989	108'660	11'267	(846)	5'455	88'344	2'748	12'328	51'674	4'195
	Femmes	192'719	109'882	97'719	7'891	(890)	1'191	85'695	2'053	12'163	78'111	4'726
Age	15-24	51'384	19'176	15'369	(425)	(204)	X	10'509	4'133	3'807	30'017	2'191
	25-44	128'387	114'962	101'341	6'172	(762)	2'133	91'645	(629)	13'621	10'708	2'718
	45-64	116'763	91'384	84'338	10'060	(659)	3'640	69'940	X	7'046	21'366	4'013
	65 et plus	73'043	5'350	5'332	2'502	(111)	(775)	1'945	X	X	67'693	X
Nationalité	Suisse	232'121	134'450	123'176	13'453	1'052	4'421	101'041	3'209	11'274	92'782	4'889
	UE/AELE	98'647	69'548	62'468	4'299	(471)	1'637	55'112	(950)	7'080	26'994	2'105
	Autre pays européen	10'469	6'804	5'374	(355)	X	(268)	4'503	(220)	1'430	3'126	(538)
	Pays extra-européen	28'256	20'009	15'332	(1051)	(186)	(320)	13'353	(421)	4'677	6'858	1'389
	Origine inconnue	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Passé migratoire	Suisse/sse-s non issu/e-s de la migration	138'041	75'818	70'453	8'204	(564)	2'543	56'793	2'349	5'365	59'578	2'644
	Suisse/sse-s issu/e-s de la migration	92'818	57'943	52'089	5'216	(488)	1'878	43'646	(860)	5'854	32'689	2'186
	Etranger/ère-s de la première génération	125'137	87'999	75'844	5'206	(646)	2'057	67'004	(931)	12'155	33'422	3'716
	Etranger/ère-s de la deuxième génération et plus	12'040	8'221	7'180	(500)	X	(168)	5'839	(635)	(1041)	3'502	(317)
	Passé migratoire inconnu	1'542	(890)	(814)	X	X	X	(756)	X	X	(593)	X

Projets BIE réalisés et soutenu

- Des lieux d'informations: la Cités des métiers, la permanence du BIE et les communes
- Convention BIE-OFPC
- Universitaire : projet Horizon Académique UNIGE
- Femmes hautement qualifiés: Découvrir
- Femme non qualifié :Camarada
- Femme - économie domestique : Bourse à l'emploi (fondation PRO)
- Insertion professionnelle: avec 12 communes
- Jeune (17 à 19 ans): Kultura
- Jeune de 15 à 18 ans: Reliance
- Publications

Etat de lieux sur projet insertion professionnelle BIE-Communes-OFPC

Toute immigration (y compris les Suisses de retour de l'étranger), hors asile (AIS), primo-arrivant.e.s ou n'ayant jamais accédée à un emploi en Suisse, quel que soit le permis ou l'origine.

- **ADULTES de 25 à 45 ans, majoritairement des femmes**
- **Jeunes adultes (de 18 à 25 ans) arrivés tardivement**
- **Faire le bilan et positionnements professionnels**
- **Prendre des mesures d'accompagnements**

Le dispositif en 4 volets

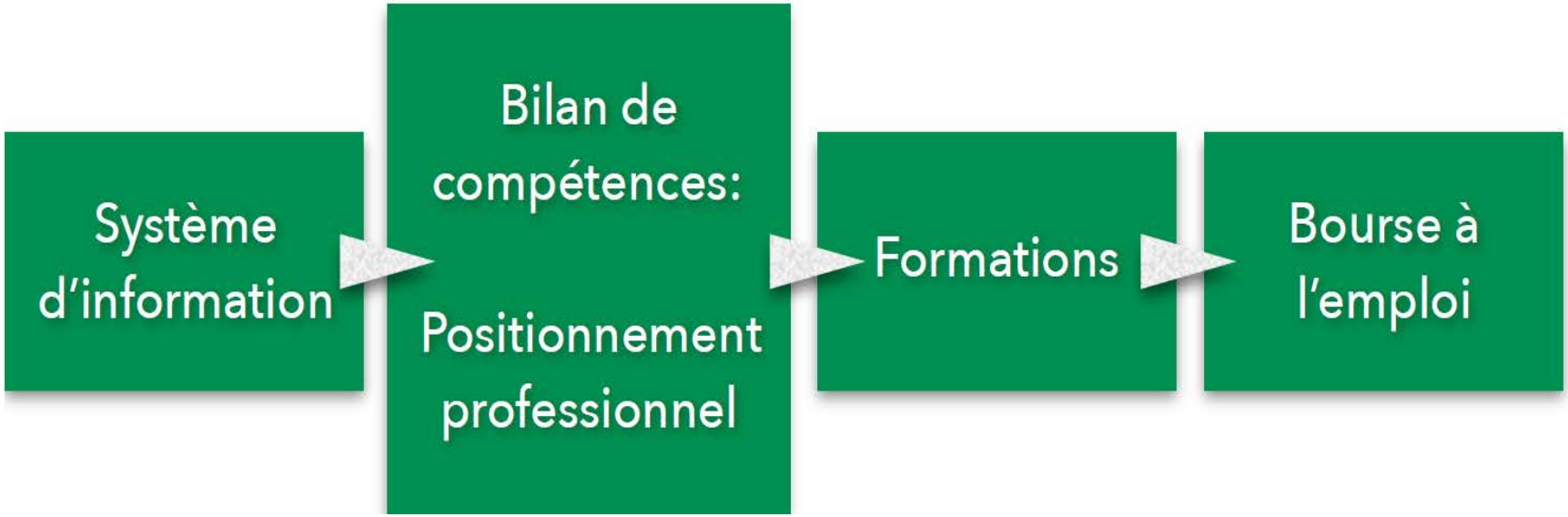

Le processus - Rappel

Objectif Bilan : Accompagner les candidats dans

- *la clarification de leur profil professionnel et personnel*
- *la définition de projets d'insertion*
- *l'identification des mesures permettant le renforcement de leur employabilité*

Volumétrie années 2019 et 2020 (au 30.09.20)

cebig

- **<u>118 bilans</u> : 117 terminés avec entretien de restitution et 1 bilan partiel**
  - 19 séminaires terminés, 2 annulés (COVID)
  - 3 séminaires planifiés jusqu'à la fin de l'année
  - 33 séances d'information effectuées , 4 annulées (COVID)
  - 5 séances d'information planifiées jusqu'à la fin de l'année

Profil des candidats : Niveau de formation

118 candidats

Par niveau de formation (en nb et %)

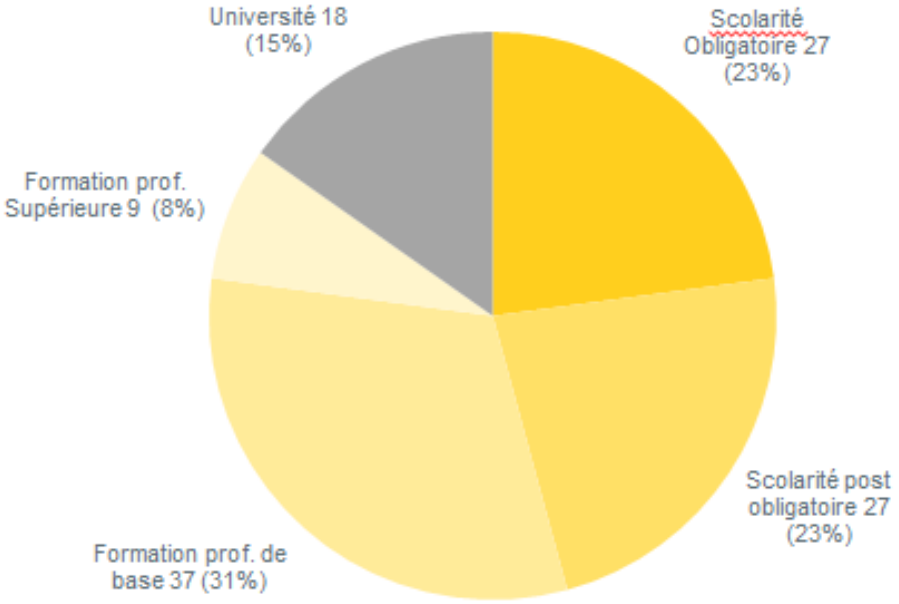

Plus de 300 mesures

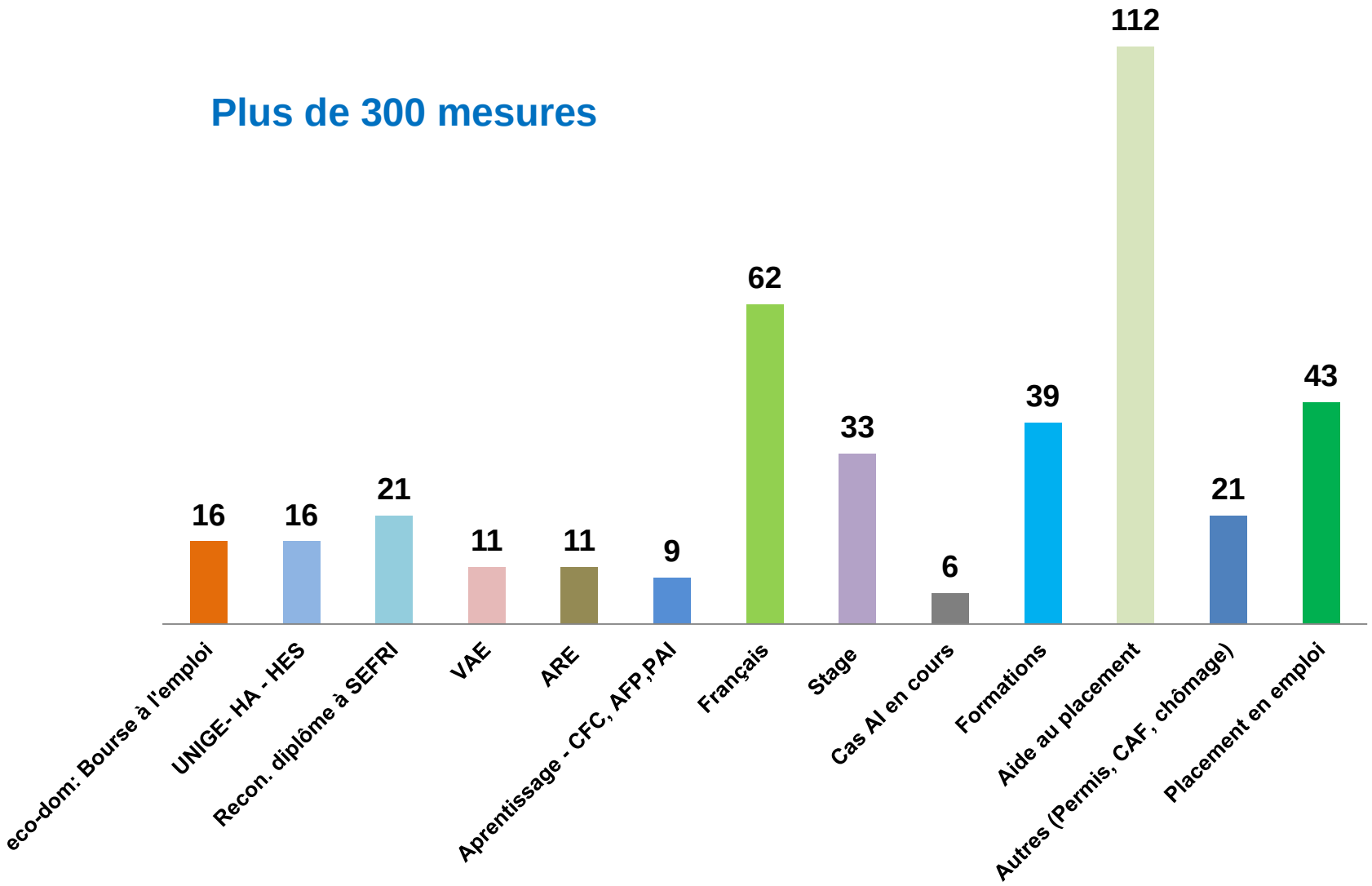

Conclusions

- **Les dispositifs suivants sont bien couvert ;**

  - pour les hautement qualifiés
  - lieux d'informations
  - les femmes
  - les communes
  - formation professionnelle (VAE etc.)

- **Moyennement couverts**

  - sans qualification et expérience professionnelle en suisse
  - jeunes arrivé tardivement 15 à 18 et 19 à 25 ans
  - plus de 55 ans

Merci de votre attention

AFO - Allocations de formation
AIT - Allocations d'initiation au travail
ARE - Allocations de retour à l'emploi

Présentation séance Immigration – formation de base – formation professionnelle
29 octobre 2020

Service des mesures pour l'emploi
Caroll Singarella, directrice

1. Allocation de formation - AFO

Qu'est-ce que l'AFO ?

Mesure de marché du travail (MMT) de l'assurance-chômage qui permet l'acquisition d'une **formation de base de type CFC ou AFP** à un **salaire de CHF 3'500.-.**

1. Allocation de formation - AFO

Quelles sont les conditions d'octroi ?

Candidat-e

- Etre inscrit-e **au chômage**
- Etre au bénéfice d'un **délai cadre indemnisé**
- Avoir **30 ans** révolus (dérogation possible dès 25 ans révolus)
- Avoir conclu un **contrat d'apprentissage** avec un employeur
- Ne **pas avoir de formation professionnelle achevée** ou ne pas trouver d'emploi correspondant à sa formation en raison de la situation du marché du travail
- Ne **pas être au bénéfice d'un diplôme d'une haute école** ou d'une formation dans ces établissements d'au moins 3 ans sans diplôme
- Satisfaire aux prérequis scolaires maths, français et aptitudes (test **Evascol**)

1. Allocation de formation - AFO

Comment ça fonctionne ?

Employeur

- Conclure un **contrat d'apprentissage**
- Verser chaque mois à l'apprenti-e un **salaire de CHF 3'500.- brut** moins les charges sociales (= salaire d'apprentissage + montant AFO)
- Adresser chaque mois à la caisse de chômage le **décompte de salaire** pour remboursement du montant des AFO. Seul le salaire d'apprenti-e est réellement à la charge de l'employeur
- Dès le début de la formation, le **salaire d'apprentissage** équivaut en principe à celui d'un-e apprenti-e de dernière année selon les tarifs en usage dans la branche. Toutefois, si l'apprenti-e n'a pas d'expérience dans la profession ou dans une profession apparentée, il correspond alors au salaire de l'année d'apprentissage en cours
- La part des **cotisations patronales** sur les AFO est remboursée à l'employeur ainsi qu'une partie sur le salaire de CHF 3'500.-

1. Allocation de formation - AFO

Quelques chiffres 2013 - 2019

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nouvelles AFO	19	18	26	28	34	24	27
Personnes en cours d'AFO	52	53	64	72	76	72	69

1. Allocation de formation - AFO

Quelques chiffres 2013 - 2019

Type	Métier	Nb
CFC	Employé de commerce	49
AFP	ASA - Assistant en soins et accompagnement	20
CFC	ASE - Assistant socio-éducatif	14
CFC	Logisticien	8
CFC	Electricien et électronicien	8
CFC	Cuisinier	6
CFC	ASSC - Assistant en soins et santé communautaire	6
CFC	Gestionnaire du commerce de détail	5
CFC	Assistant en pharmacie	4
CFC	Maçon	4
CFC	Assistant dentaire	4
CFC	Horticulteur paysagiste	4
CFC	Ferblantier-Installateur sanitaire	3
CFC	Agent en information documentaire	2
CFC	Dessinateur en bâtiment	2
CFC	Mécanicien en motocycles	2
CFC	Agent d'exploitation	2
CFC	Informaticien	2
CFC	Menuisier	2
CFC	Constructeur métallique	2
AFP	Assistant de bureau	2
CFC	Mécanicien en maintenance d'automobiles	2
CFC	Agent de propreté	2
CFC	Gestionnaire en intendance	2

1. Allocation de formation - AFO

Quelques chiffres 2013 - 2018

Type	Métier	Nb
CFC	Polybâtisseur	1
CFC	Télématicien	1
CFC	Peintre en carrosserie	1
CFC	Assistant en promotion de l'activité physique et de la santé	1
CFC	Techniscéniste	1
CFC	Graphiste	1
CFC	Dessinateur en architecture intérieure	1
CFC	Charpentier	1
CFC	Peintre en bâtiment	1
CFC	Coiffeur	1
CFC	Plâtrier	1
CFC	Conducteur de véhicules lourds	1
AFP	Praticien en denrées alimentaires	1
CFC	Constructeur de voies ferrées	1
CFC	Technologue en impression	1
CFC	Aide en technique du bâtiment	1
CFC	Assistant vétérinaire	1
AFP	Agent de propreté	1
CFC	Décorateur d'intérieur	1
	TOTAL	176

1. Allocation de formation - AFO

- Le DSES souhaite encourager la qualification des publics au chômage faiblement qualifiés pour éviter au maximum les risques de précarisation

- Cette volonté s'inscrit également dans l'un des objectifs 2019 du Conseil interprofessionnel pour la formation – CIF "favoriser la certification des adultes en recherche d'emploi"

2. Allocation d'initiation au travail - AIT

Qu'est-ce que l'AIT ?

MMT de l'assurance-chômage qui vise à faciliter l'engagement de candidats ayant **besoin d'une initiation spéciale**.

Financement par l'Etat du **salaire** à hauteur de **40% en moyenne** pendant une durée déterminée - **jusqu'à 6 mois**, voire 12 exceptionnellement.

2. Allocation d'initiation au travail - AIT

Quelles sont les conditions d'octroi ?

Candidat-e

- Etre inscrit-e **au chômage**
- Etre au bénéfice d'un **délai cadre indemnisé**
- Avoir besoin de **renforcer ou d'acquérir des compétences** pour le poste

Entreprise

- Etre **active en Suisse**
- Conclure un contrat en **CDI**
- **Former/initier** le-la candidat-e

2. Allocation d'initiation au travail - AIT

Dans quels cas ?

1

L'entreprise s'intéresse à un candidat OCE, mais il lui manque certaines compétences pour être pleinement opérationnel au poste de travail

ou

2

L'entreprise ne trouve pas le candidat idéal hors de l'OCE

2. Allocation d'initiation au travail - AIT

Quelques chiffres 2015 - 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Nouvelles AIT	271	445	355	399	402

3. Allocation de retour à l'emploi - ARE

Qu'est-ce que l'ARE ?

Mesure cantonale qui vise à faciliter l'engagement de candidats en **fin de droit de chômage**.

Financement par l'Etat du **salaire** à hauteur de **50%** pendant une durée déterminée.

Max. 12 mois < 50 ans

Max. 24 mois > ou = 50 ans

3. Allocation de retour à l'emploi - ARE

Quelles sont les conditions d'octroi ?

Candidat-e

- Avoir **épuisé ses indemnités** de chômage et/ou être au bénéfice de **l'aide sociale**
- Ne pas avoir subi plus de **30 jours de suspension IC**
- Etre **domicilié** dans le canton de **Genève**
- Ne **pas avoir occupé un poste dans l'entreprise** durant les 2 dernières années

Entreprise

- Etre une **entreprise privée avec au minimum 2 ans d'activité**
- Etre **active en Suisse**
- Conclure un contrat en **CDI**

3. Allocation de retour à l'emploi - ARE

Dans quels cas ?

L'entreprise crée un nouveau poste ou une place de travail se libère et souhaite offrir une opportunité professionnelle à un-e candidat-e en fin de droit.

3. Allocation de retour à l'emploi - ARE

Quelques chiffres 2015 - 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Nouvelles ARE	485	295	261	173	156

Questions

Merci de votre attention

Mesures d'insertion

Cérémonie en l'honneur des diplômées et diplômés/ Hg - OFPC /2019

Les structures d'intégration et d'insertion

Aide aux migrants et aide sociale

Case manager

- Primo-information
- Intégration sociale

UAI
Unité Actions intégration

- Français d'intégration sociale

UFB
Unité de formation de base

- Insertion professionnelle des + 25 ans conjointement à l'Office cantonal de l'emploi

OCE

UIP
Unité information prévention Désendettement

SIP
Service d'insertion professionnelle

Unité conseils en insertion professionnelle
CIP

Unité création et développement des mesures

Cellule entreprise

Les conseillers.es en insertion professionnelle

CIP Action sociale - Mesures

Mise en œuvre et suivi des mesures d'insertion socio-professionnelle et professionnelle.

Déploiement dans les centres d'actions sociaux en soutien à l'activité d'accompagnement socioprofessionnel des assistant.e.s sociales-aux (AS).

Développement et maintien de partenariats externes en lien avec les mesures d'insertion.

Expertise : connaissance du marché de l'emploi et des mesures internes et externes à l'Hg.

CIP Action sociale - Emploi

Evaluation et accompagnement des bénéficiaires centré sur l'insertion professionnelle en lien avec l'OCE.

Inscription des bénéficiaires aux mesures du marche du travail (MMT) et/ou aux mesures d'insertion de l'Hg.

Déploiement dans les centres d'actions sociaux en soutien à l'activité d'accompagnement professionnel des assistant.e.s sociales-aux (exemple : orientation stage Liasi).

Expertise : connaissance approfondie du marché de l'emploi.

CIP Aide aux migrants

Evaluation et accompagnement des bénéficiaires AMIG dans leur insertion socioprofessionnelle et professionnelle : proposition de mesures d'insertion internes et externes à l'Hg.

Déploiement dans les centres AMIG en soutien à l'activité d'accompagnement socioprofessionnel des assistant.e.s social.e.s –aux (AS PSI).

Expertise : connaissance des thématiques en lien avec la migration et l'insertion professionnelle.

Activités de réinsertion (AdR)

Les activités de réinsertion sont des activités effectuées au sein d'associations ou d'organismes publics ou parapublics, généralement à un taux d'activité de 50% pour une durée d'un an. Les domaines d'activités sont très diversifiés. Elles sont différenciées selon 3 catégories :

APVA	ADPE	AIP
Activités de participation à la vie active	**Activités de développement professionnel avec encadrement**	**Activités d'insertion professionnelle**

800 ADR en cours

Stage en entreprise

Secteur privé

Selon la typologie accordée avec la CGAS – UAPG

Type 1	Type 2	Type 3
Stage d'observation	Stage de formation	Stage professionnel
Découverte (1 semaine 1 mois) Immersion (max 3 mois)	Préapprentissage (PAI) Apprentissage adulte (SAFE)	Maximum 3 mois

Catalogue des mesures de l'unité d'insertion socioprofessionnelle

Mesures d'insertion sociale	Mesures d'insertion socioprofessionnelle	Mesures d'insertion professionnelle	Mesures de placement
Music Ensemble (apprendre la musique pour les enfants)	Auxiliaire d'accompagnement (formation en EMS, préqualification)	AdRès (coaching formation en parallèle à une AdR)	Emplois de solidarité (EdS) DES (Mary-Poppins) (dispositif de formation emploi)
Marionnettes (spectacles pour enfants)	EPI – Stage ARVA (bilan d'évaluation)	Le LAB de l'Emploi (coaching métier)	Trt Travailler recherche travail (Agence de placement éthique)
Théâtre Alchimic (pièces de théâtre)	EPI – Préfaire (réentraînement au travail et confrontation au marché du travail)	Programme SAFE - AFP Stages d'activités et formation en entreprise- - SAFE ASA (8 mois ou 24 mois) AFP - SAFE Employé.e en intendance AFP (10 mois) - SAFE Agent.e de propreté AFP (9 mois) SAFE Employé.e en cuisine AFP (18 mois)	
Atelier vocal «Canto Latino» (atelier de chant)	TravailPlus (reprise d'un rythme et réentraînement au travail)	Auxiliaire de santé (formation dans les soins à la personne âgée ou handicapée)	
	IPT Standard (évaluation et réentraînement au travail)	Employé-e de pressing (formation dans les métiers de la buanderie)	
	L'Orangerie (stage professionnel)	ARCE (coaching individualisé)	
	Réalise (stage professionnel)	Agent de sécurité (formation en sécurité avec stage)	
	Club Emploi (améliorer son dossier de candidature)	Mesure d'entraînement en entreprise (GED)* (stage d'agent de numérisation)	
	I-Emploi (outisl d'accompagnement vers l'emploi)	Réalise – Formation digitale développeur-euse web et application (formation dans le développement web)	
	Artraction (évaluation et entraînement au travail)		
	Atelier Expression Communication (aide à la reprise de confiance en soi)		
	Atelier de reprise de confiance en soi et d'amélioration de son image		

Programme SAFE

Stage d'activité et formation professionnelle en entreprise

Dans le cadre du dispositif de qualification des adultes **AFP**

2015

ASA 8

Aide en soins et accompagnement

CLEAN 4

Agent.e de propreté

ASA 24

Aide en soins et accompagnement

CLEAN 10

Agent.e de propreté
Spécialisé.e en milieu hospitalier

INTENDANCE 10

Employé.e en intendance

RESTAURATION 18

Employé.e en cuisine

2021

Résultats 2015 -2019

Inscrits :	125
Formation terminée : (112)	89.6%
Obtention AFP :	73%
Abandon :	10.8%
Emploi : *moyenne*	**58.75%**
ASA 8 :	74%
ASA 24 :	75%
CLEAN :	75%
INTENDANCE :	44%

Mesures d'insertion

Cérémonie en l'honneur des diplômées et diplômés/ Hg - OFPC /2019

Agenda Intégration Suisse (AIS)

Etat de situation de la mise en œuvre à Genève

28 octobre 2020

Contexte

- En Suisse, un grand nombre de réfugiés et de personnes admises à titre provisoire (ci-après « R/AP ») ne parviennent toujours pas à trouver un travail après plusieurs années.
- Ces situations peuvent susciter des tensions sociales et entraîner d'importants surcoûts pour la Confédération, les cantons et les communes.
- Des mesures ciblées d'intégration permettront de mieux valoriser le potentiel des R/AP, qui pourront ainsi subvenir à leurs propres besoins à moyen ou long terme.
- Modèle de financement forfait intégration passe de 6'000 à 18'000 CHF dès le 01.05.2019.
- Suppression des autorisations pour les permis B,F refugiés et F admis provisoire par une annonce en ligne dés le 01.01.2019.

Buts de l'AIS

- Le nombre de réfugiés et de personnes admises à titre provisoire qui dépendent de l’aide sociale diminue, la croissance des dépenses liées à ce domaine est freinée.
- De bonnes connaissances de la langue favorisent la compréhension dans le cadre de la formation, au travail et dans la vie quotidienne.
- Une main-d’œuvre qui trouve plus rapidement ses marques dans le monde du travail, grâce à une bonne préparation, représente un avantage pour notre économie.
- Une meilleure préparation des jeunes réfugiés à la formation professionnelle du côté de l'intégration soulage le côté de l'éducation.
- Une répartition plus claire des tâches entre les services améliore l’efficacité des processus.
- Une meilleure intégration favorise la cohésion sociale.

L’Agenda Intégration en bref

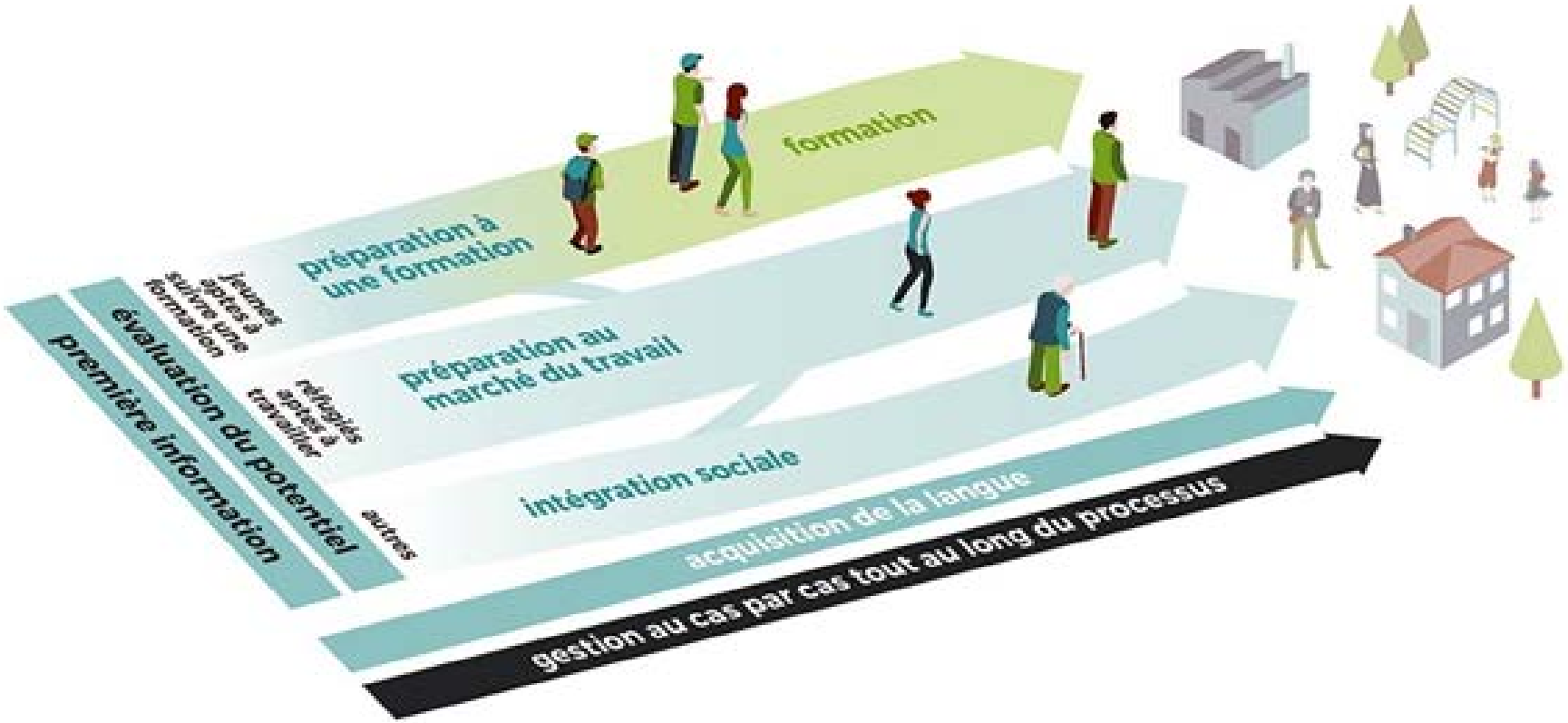

Dispositif de mise en œuvre dans le canton de Genève

- Le comité de pilotage (COPIL) sera composé des mêmes entités et personnes que le groupe de travail AIS et présidé par le BIE. Il aura pour mission de faire un suivi des travaux réalisés par les groupes de travail thématiques (cf. ci-après) et de valider les décisions de mise en œuvre.
- Les groupes de pilotage thématiques devront piloter et contrôler le travail effectué par les structures en charge de la gestion des cas et de développer et coordonner des nouvelles mesures.
- Les structures en charge de la gestion des cas (Case Management) devront faire le suivi individualisé des situations. Elles auront la charge de placer les personnes concernées dans les mesures adéquates et en assurer le suivi. Elles devront effectuer un monitoring très précis et effectuer des comptes rendus aux sous-groupes en fonction des thématiques.

Ces trois niveaux devront s'assurer que les processus d'intégration soient bien respectés et suivis.

Calendrier de l'AIS

- Début de l'AIS mise en œuvre mars 2020
- Effet Covid-19
- Reprise mi-avril 2020
- Résorber le retard fin 2020 mais au plus tard février 2021
- Des mars 2021 respecter les calendriers de l'AIS personnelle pour primo concernées

Volumétrie pour Genève au 15 septembre

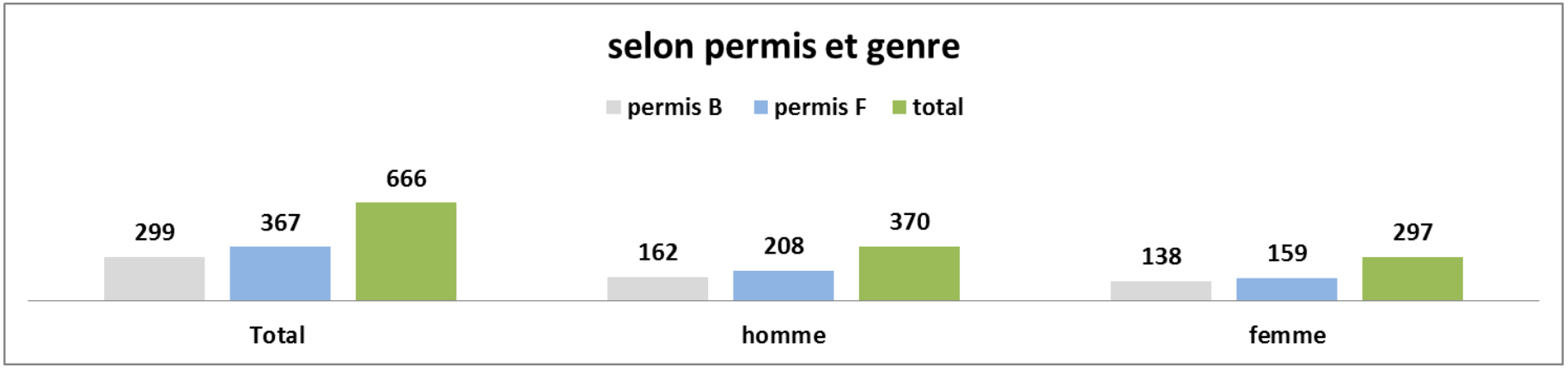

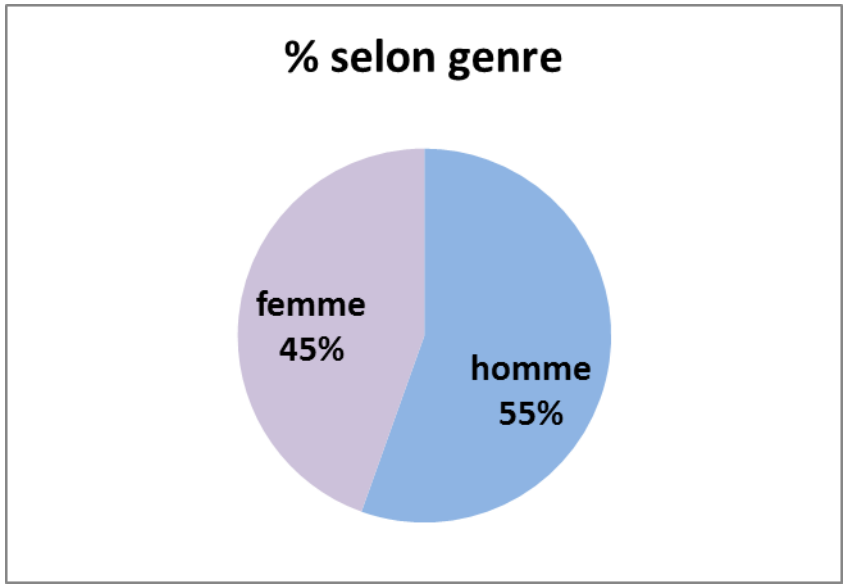

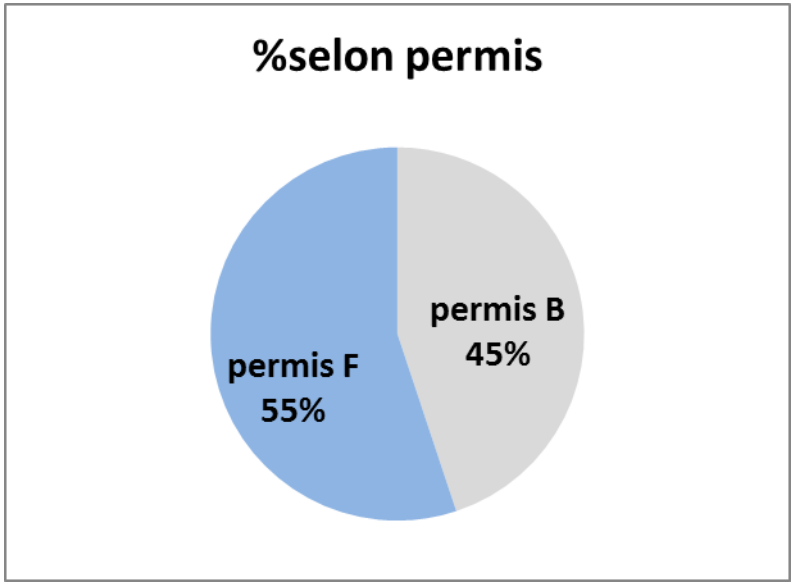

Population asile (permis B – F) selon permis et les tranches d'âges

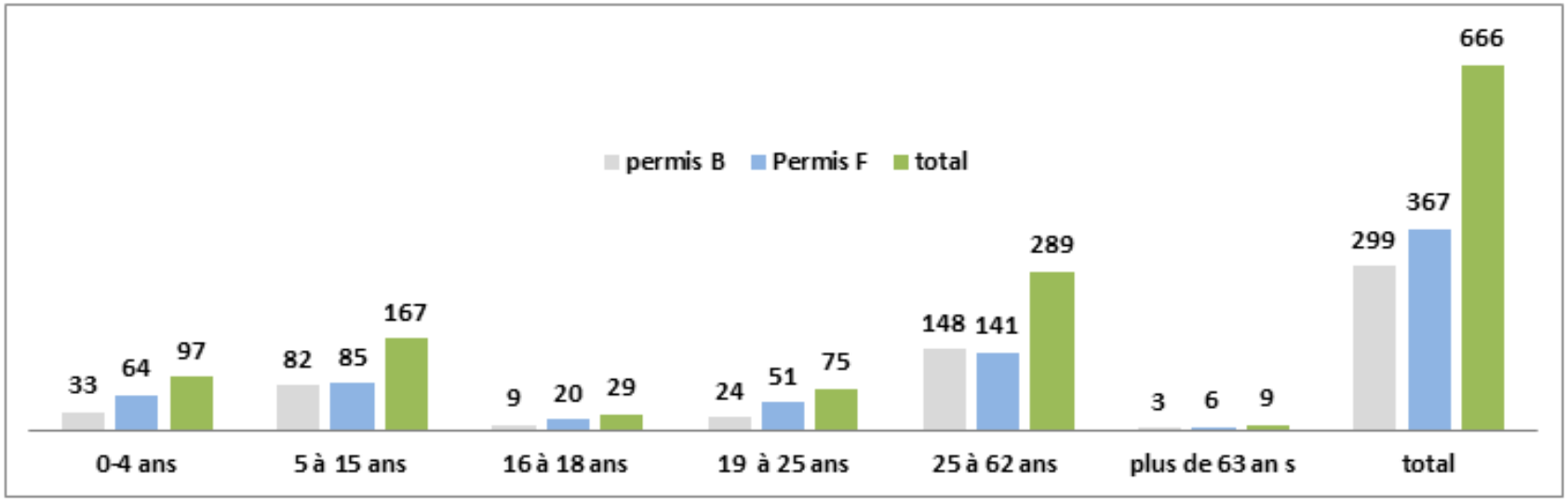

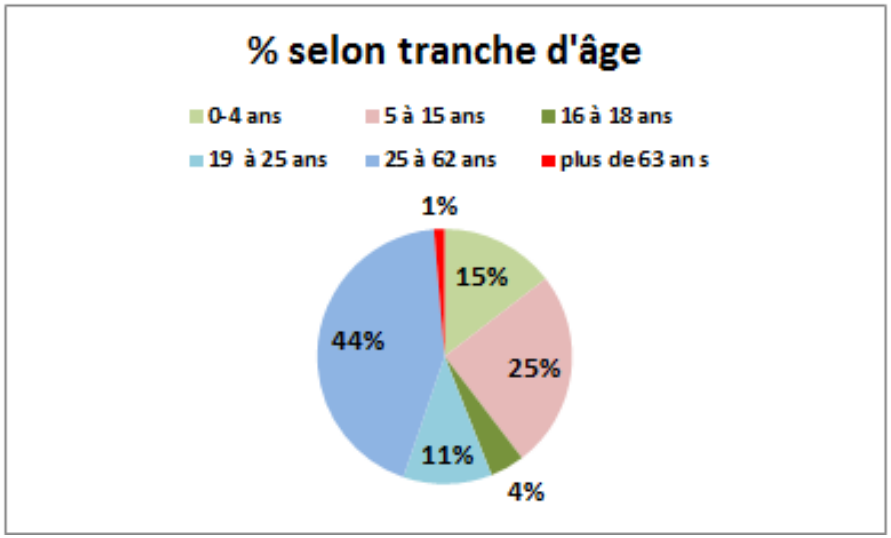

selon nationalités et permis

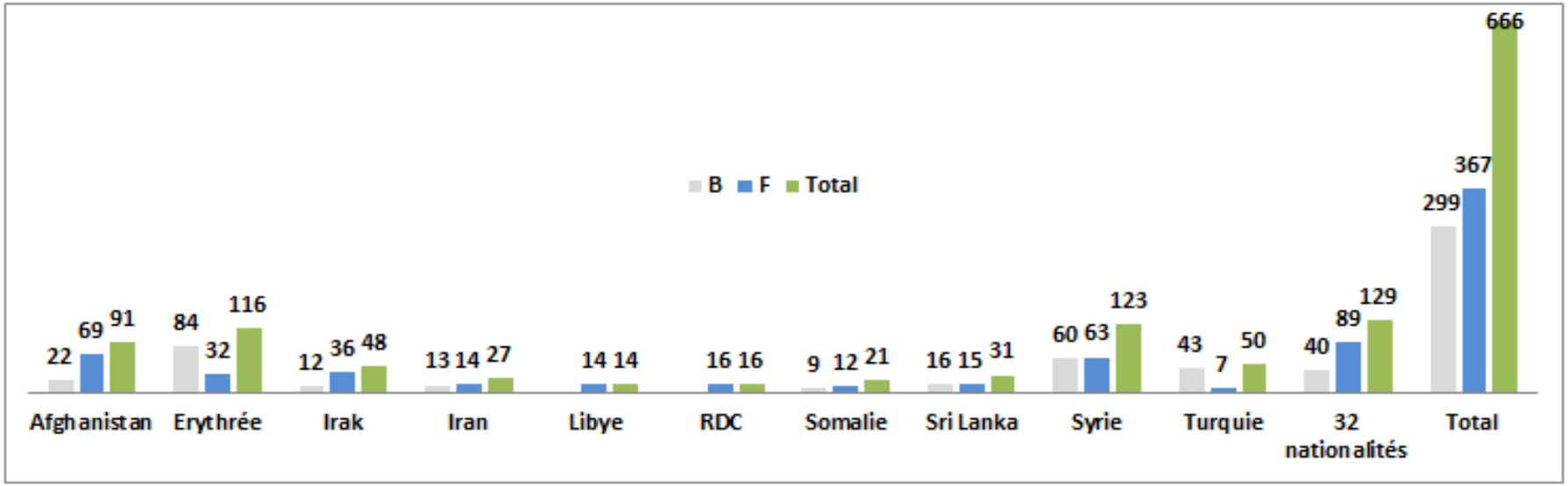

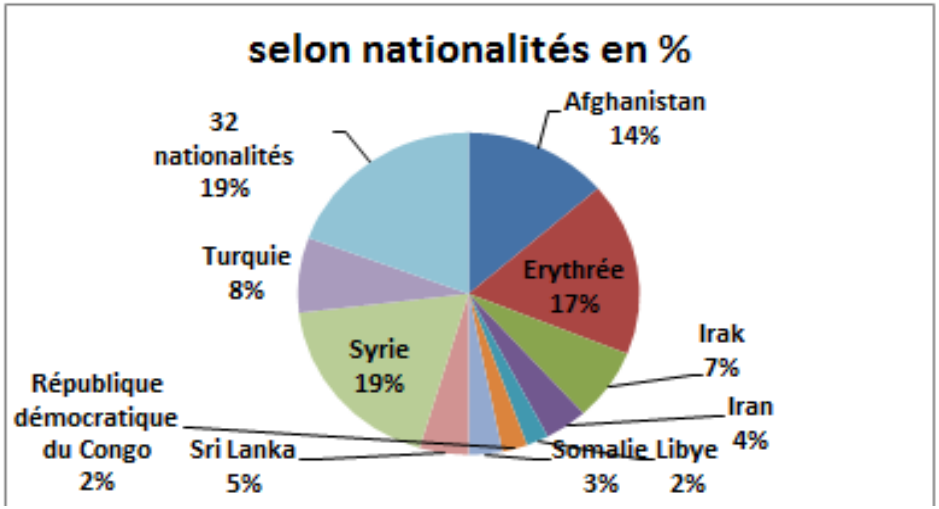

5.4 Selon date d'arrivée et permis

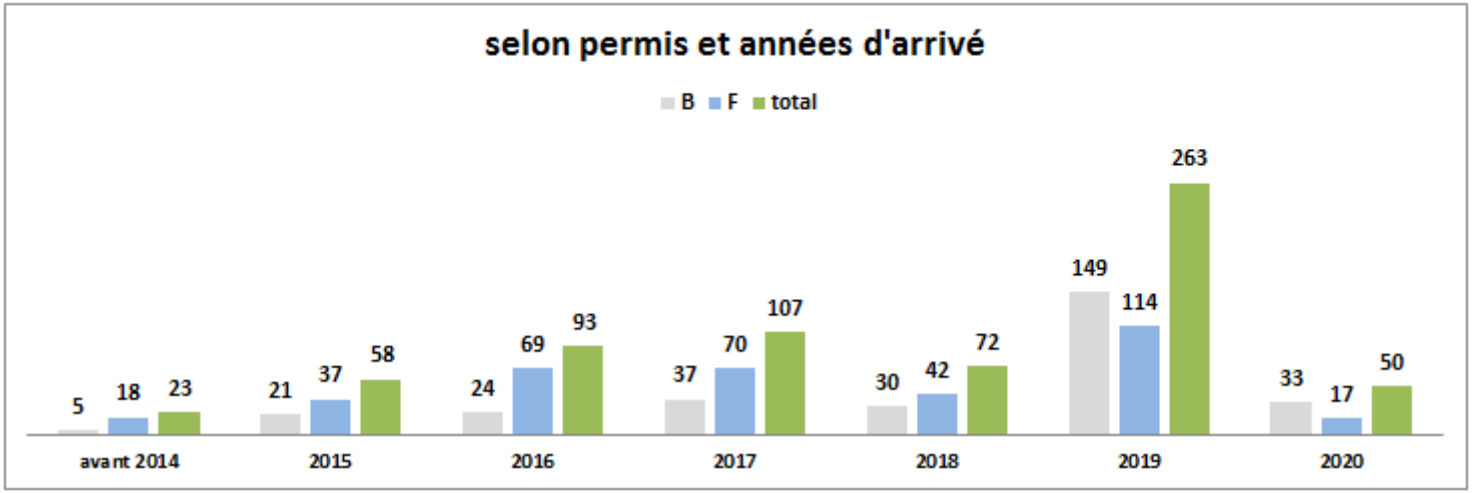

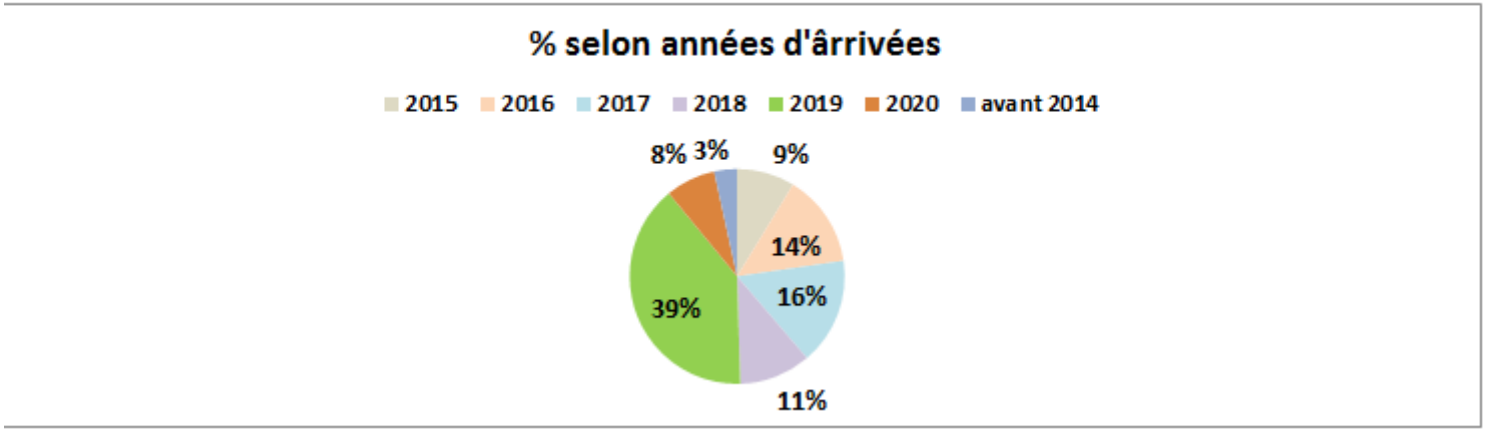

5.5 selon année et mois admission à l'AIS

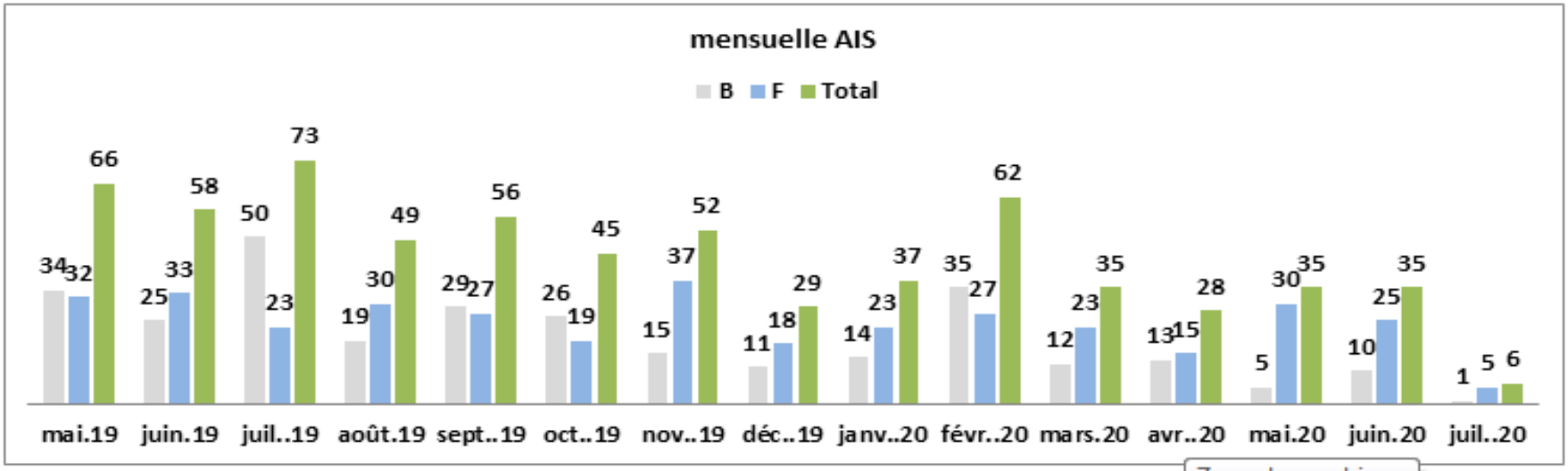

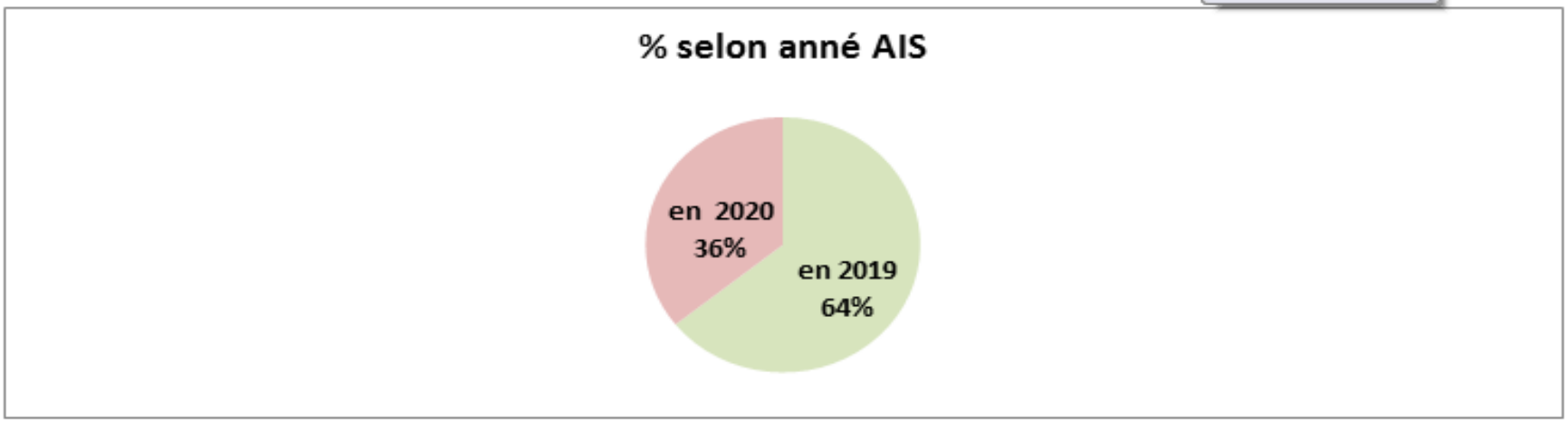

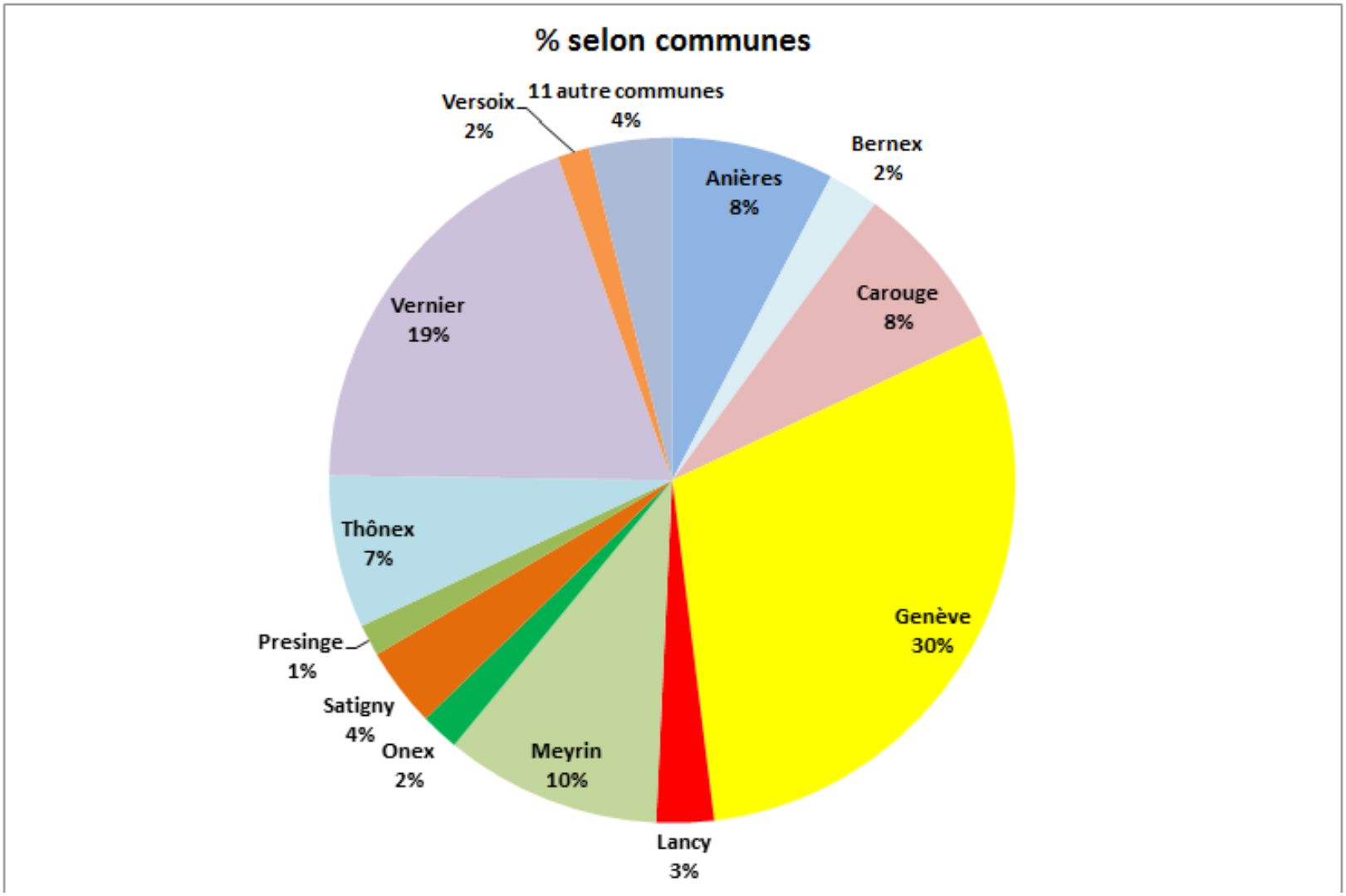
% selon communes
Versoix
2%
11 autre communes
4%
Bernex
2%
Anières
8%
Carouge
8%
Vernier
19%
Thônex
7%
Genève
30%
Presinge
1%
Satigny
4%
Onex
2%
Meyrin
10%
Lancy
3%

5.6.état de situation global de réalisation AIS selon les priorités :

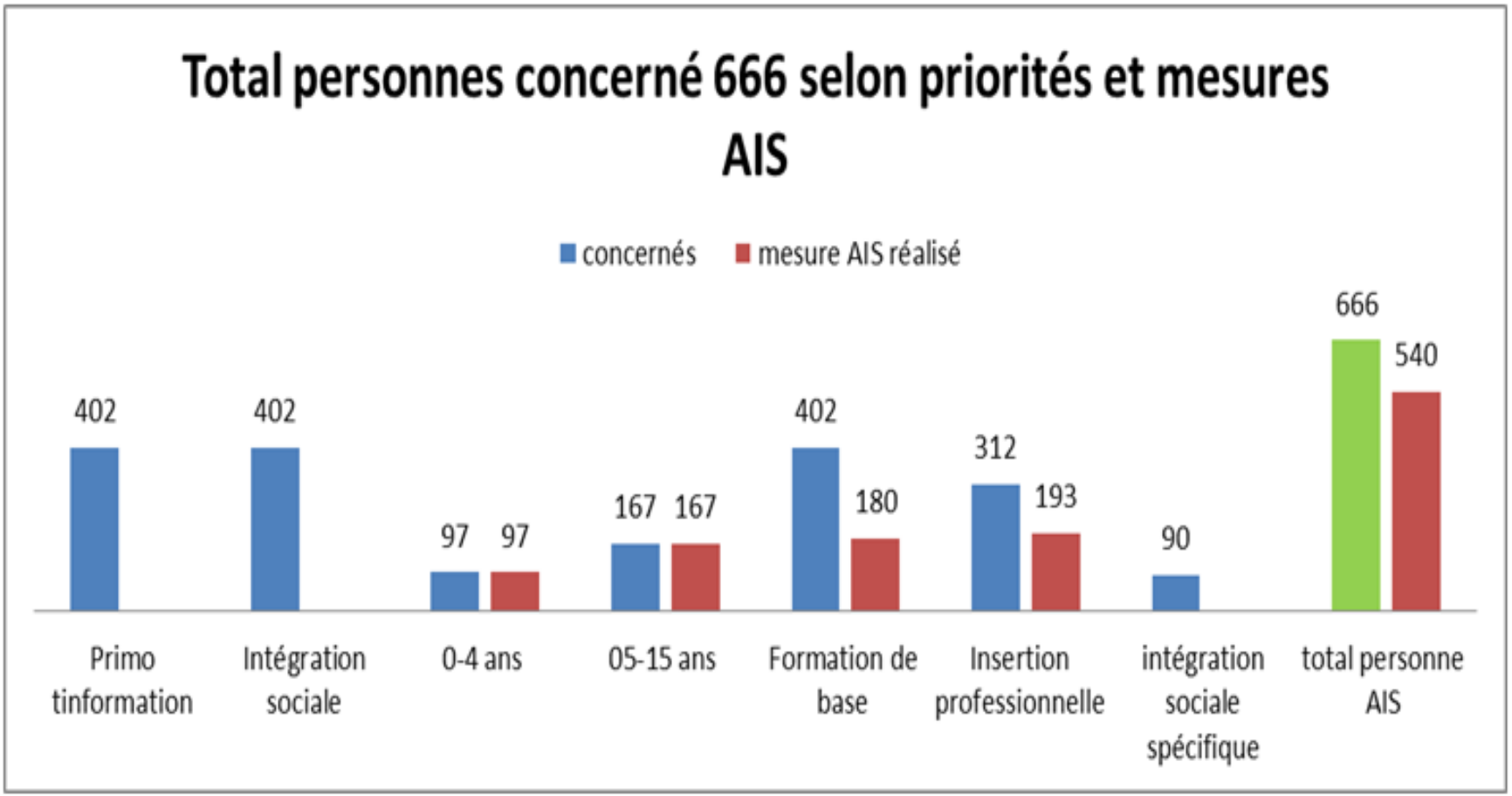

Mesures formation et insertion professionnelle

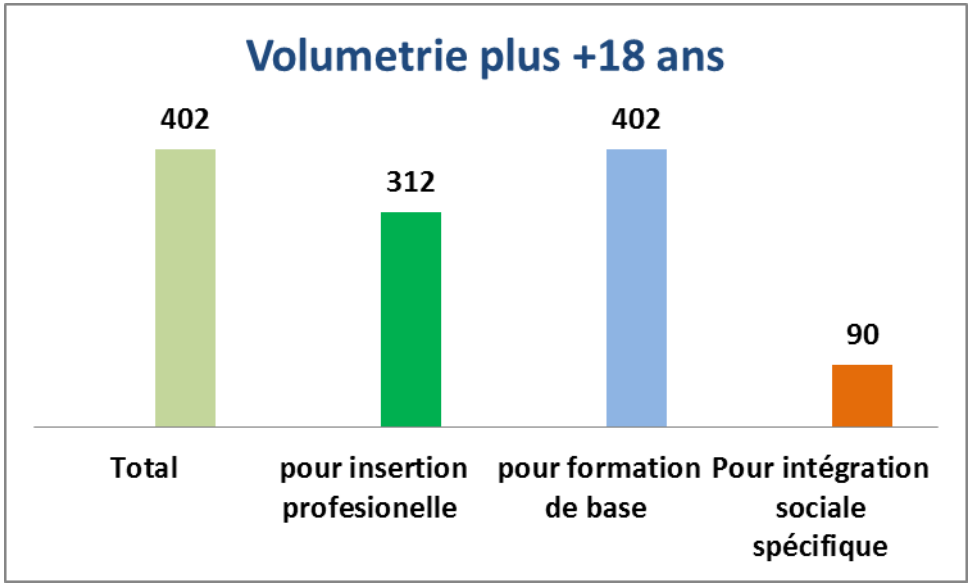

Mesures formation et insertion professionnelle

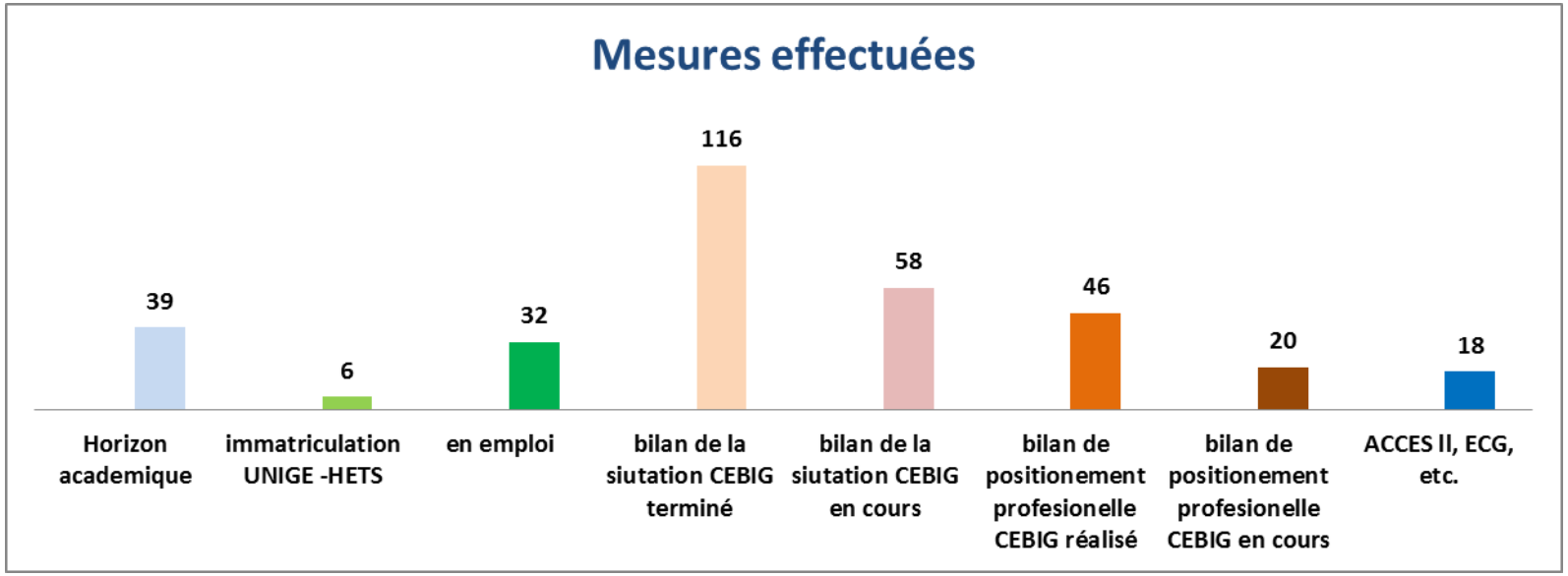

Mesures formation et insertion professionnelle

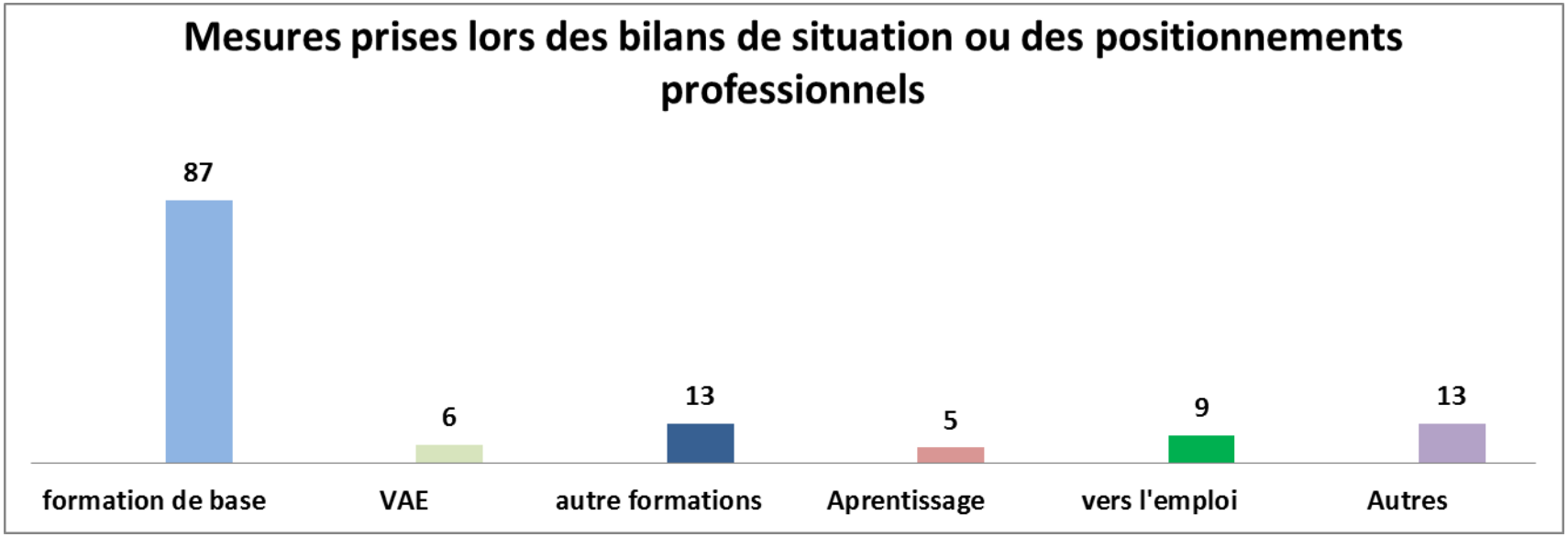

Prochaines étapes

- Rattrapage
  - de formation de base en cours
  - de bilan de positionnement en cours

- Mise en place
  - primo information
  - intégration sociale
  - intégration sociale spécifique

Sources

https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/integration/integrationsagenda.html
https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2019/ref_2019-04-100.html
http://www.kip-pic.ch/fr/pic/agenda-integration/
https://www.ge.ch/agenda-integration-suisse-ais/programme-ais

Merci de votre attention

Projets fédéraux SEM

OFPC

Préapprentissage d'intégration (PAI)

Préapprentissage d'intégration Plus (PAI+)

Nadia Ourrad, cheffe de projet PAI

Programme PAI

Préapprentissage d'intégration

Projet pilote 2018-2022

Public : Réfugiés reconnus ou personnes admises à titre provisoire

Sélection sur dossiers et entretiens

Durée : 10 mois (1 année scolaire) en formation duale :

- 3 jours en entreprise
- 2 jours à l'école

Objectifs :

- **Entrée en formation professionnelle initiale AFP/CFC**
- **Insertion sur le marché du travail**

Rentrée 2020 : 3ème volée

Domaines professionnels

11 branches professionnelles

Administration

Construction

Commerce de détail

Intendance

Agriculture

Santé social

Horticulture

Logistique

Automobile

Service & Hôtellerie restauration (SHR)

Propreté

Critères d'admission

Âge : 16 – 35 ans

Permis : permis F / B réfugié

Niveau français : minimum A2 oral / A1 écrit

Motivation à sa former

Idéalement dans l'un des domaines professionnels proposés dans le PAI

Disponible à 100%

Formation à temps plein

Aptitudes cognitives et physiques

Satisfaisantes pour suivre le programme et assurer les activités professionnelles

Sélection des candidats PAI 2020

Note : la présente grille sert de support pour identifier les domaines professionnels accessibles pour les candidats qui souhaitent s'inscrire dans le programme PAI. Ces critères prennent en compte les critères d'admission dans le programme, ainsi que les exigences des entreprises formatrices. Ces informations sont présentées à titre indicatif et vous permettront d'évaluer les prérequis des candidats en fonction des critères demandés par chaque branche professionnelle.

+++ : fortement souhaité

Critères de sélection du programme selon le cadre de la Confédération	Impératif	Souhaité
Permis F / B (admis provisoire / réfugié)	X	
Âge entre 16 et 35 ans	X	
Niveau A2 oral et A1 écrit minimum (ACQUIS)	X	
Disponible à 100%	X	
Motivation à s'engager dans l'un des domaines professionnels du PAI pendant toute la durée du programme (10 mois)	X	
Aptitude à suivre une formation à plein-temps et à exercer une activité professionnelle en entreprise	X	
Critères spécifiques pour : ADMINISTRATION	**Impératif**	**Souhaité**
Niveau B1 oral et A2 écrit (acquis ou en voie d'acquisition)	X	
Connaissances de base en informatique		+++
Stages préalables dans ce domaine d'une durée minimum de 1 semaine		X
Projet professionnel dans le même domaine		X
Critères spécifiques pour : AGRICULTURE / HORTICULTURE	**Impératif**	**Souhaité**
Niveau A2 oral et A1 écrit ACQUIS	X	
Résistance physique (travaux en extérieur)	X	
Stages préalables dans ce domaine d'une durée minimum de 1 semaine		X
Projet professionnel dans le même domaine		X
Critères spécifiques pour : AUTOMOBILE (NOUVEAU)	**Impératif**	**Souhaité**
Niveau B1 oral (acquis ou en voie d'acquisition) et A2 écrit (acquis)	X	
Aisance en mathématiques, en particulier en géométrie	X	
Connaissances de base en informatique		X
Résistance physique		X
Stages préalables dans ce domaine d'une durée minimum de 1 semaine		X
Projet professionnel dans le même domaine		X
Critères spécifiques pour : COMMERCE DE DETAIL	**Impératif**	**Souhaité**
Niveau B1 oral et A2 écrit (acquis ou en voie d'acquisition)	X	
Résistance physique		+++
De préférence < 25 ans (pour les 25-35 ans, selon les places en entreprise)		X
Connaissances de base en informatique		X
Bonnes capacités de mémorisation		X
Stages préalables dans ce domaine d'une durée minimum de 1 semaine		X
Projet professionnel dans le même domaine		+++
Critères spécifiques pour : INTENDANCE	**Impératif**	**Souhaité**
Niveau A2 oral et A1 écrit ACQUIS	X	
Stages préalables en EMS		X
Stages préalables dans un ou plusieurs métiers de l'intendance (nettoyage, restauration, service, buanderie) de minimum 1 semaine		X
Résistance physique		X
Bonne présentation		X
Projet professionnel dans le même domaine et/ou domaine proche		X

Site internet Cité des métiers / Apprentissage

Inscription de candidats

Dossier de candidature

Transmission des candidatures par le partenaire référent

Vérification des prérequis

Envoi des dossiers complets à l'OFPC

Entretiens individuels

Entretien par les conseillers PAI

Commission de sélection

Etude des dossiers retenus

Validation des candidatures

Si le candidat remplit toutes les conditions, il est inscrit dans le PAI.

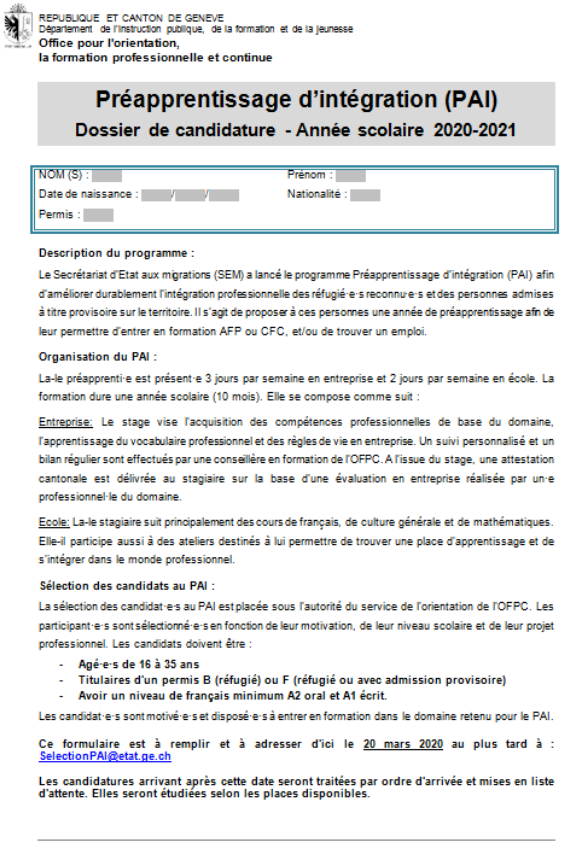

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Office pour l'orientation,
la formation professionnelle et continue

Préapprentissage d'intégration (PAI)
Dossier de candidature - Année scolaire 2020-2021

NOM (S) : Prénom :
Date de naissance : / / Nationalité :
Permis :

Description du programme :

Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a lancé le programme Préapprentissage d'intégration (PAI) afin d'améliorer durablement l'intégration professionnelle des réfugié·e·s reconnu·e·s et des personnes admises à titre provisoire sur le territoire. Il s'agit de proposer à ces personnes une année de préapprentissage afin de leur permettre d'entrer en formation AFP ou CFC, et/ou de trouver un emploi.

Organisation du PAI :

La·le préapprenti·e est présent·e 3 jours par semaine en entreprise et 2 jours par semaine en école. La formation dure une année scolaire (10 mois). Elle se compose comme suit :

Entreprise: Le stage vise l'acquisition des compétences professionnelles de base du domaine, l'apprentissage du vocabulaire professionnel et des règles de vie en entreprise. Un suivi personnalisé et un bilan régulier sont effectués par une conseillère en formation de l'OFPC. A l'issue du stage, une attestation cantonale est délivrée au stagiaire sur la base d'une évaluation en entreprise réalisée par un·e professionnel·le du domaine.

Ecole: La·le stagiaire suit principalement des cours de français, de culture générale et de mathématiques. Elle·il participe aussi à des ateliers destinés à lui permettre de trouver une place d'apprentissage et de s'intégrer dans le monde professionnel.

Sélection des candidats au PAI :

La sélection des candidat·e·s au PAI est placée sous l'autorité du service de l'orientation de l'OFPC. Les participant·e·s sont sélectionné·e·s en fonction de leur motivation, de leur niveau scolaire et de leur projet professionnel. Les candidats doivent être :

- **Agé·e·s de 16 à 35 ans**
- **Titulaires d'un permis B (réfugié) ou F (réfugié ou avec admission provisoire)**
- **Avoir un niveau de français minimum A2 oral et A1 écrit.**

Les candidat·e·s sont motivé·e·s et disposé·e·s à entrer en formation dans le domaine retenu pour le PAI.

Ce formulaire est à remplir et à adresser d'ici le 20 mars 2020 au plus tard à : SelectionPAI@etat.ge.ch

Les candidatures arrivant après cette date seront traitées par ordre d'arrivée et mises en liste d'attente. Elles seront étudiées selon les places disponibles.

OFPC • Rue Prévost-Martin 6 • 1205 Genève
Service de l'orientation scolaire et professionnelle
selectionPAI@etat.ge.ch

Résultats 1ères volées

Volée 2018/2019

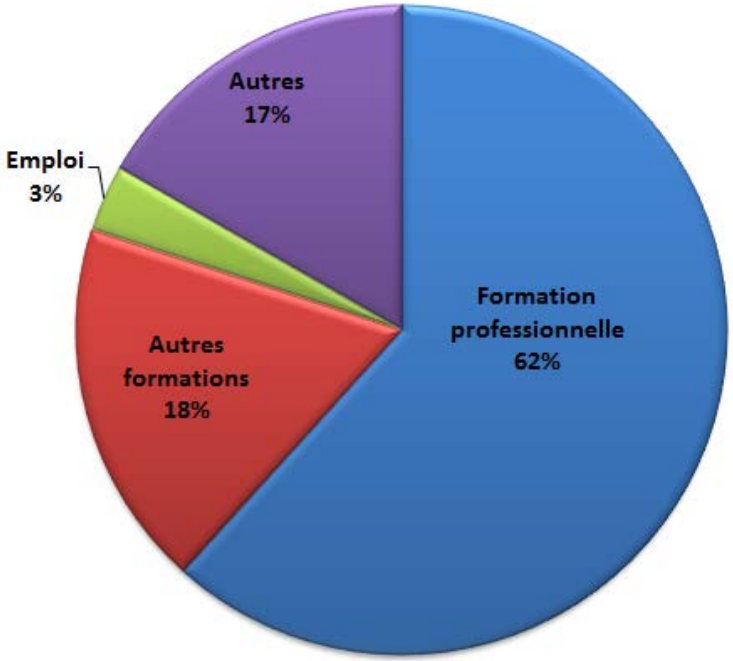

Volée 2019/2020

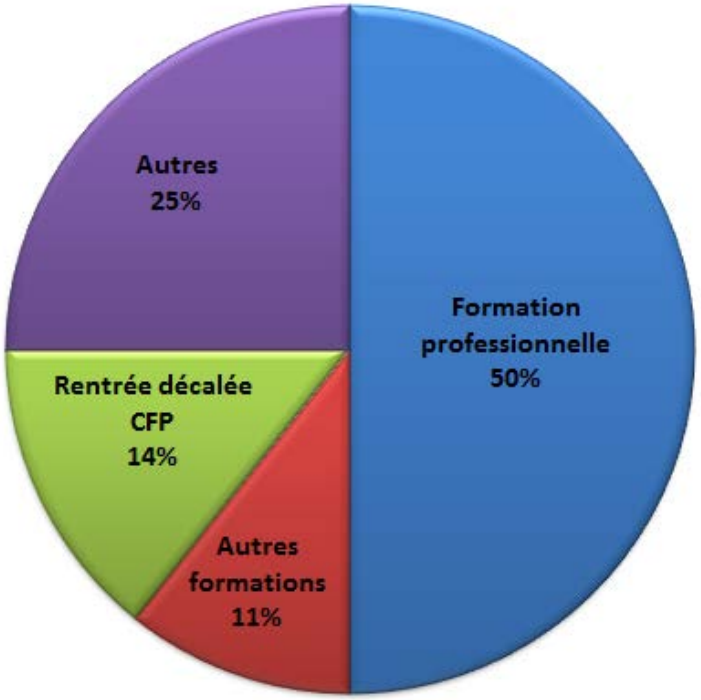

PAI et PAI+

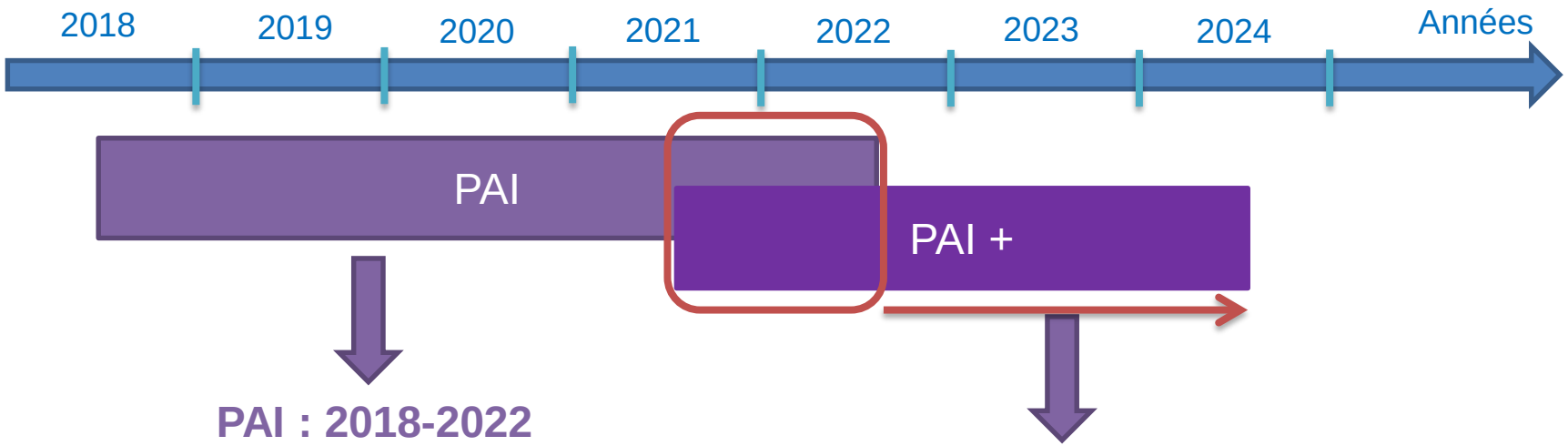

PAI : 2018-2022

Groupe cible :

- Réfugiés reconnus (permis B ou F)
- Personnes admises à titre provisoire

PAI + : 2021-2024

Groupe cible :

- Réfugiés reconnus (permis B ou F)
- Personnes admises à titre provisoire
- **Ressortissants de l'UE, AELE et Etats tiers (permis B ou C)**

PAI+ : actuellement en phase de soumission.
Mise en œuvre dès validation par le SEM.

Contact et renseignements

PAI et PAI+ :

www.citesdesmetiers.ch, rubrique "Apprentissage"

✉ preapprentissage@etat.ge.ch

Informations à la Cité des métiers

Office pour l'orientation, la formation
Professionnelle et continue (OFPC)
6, rue Prévost-Martin
1205 Genève

HORIZON ACADÉMIQUE
Intégration à l'Université

29 octobre 2020

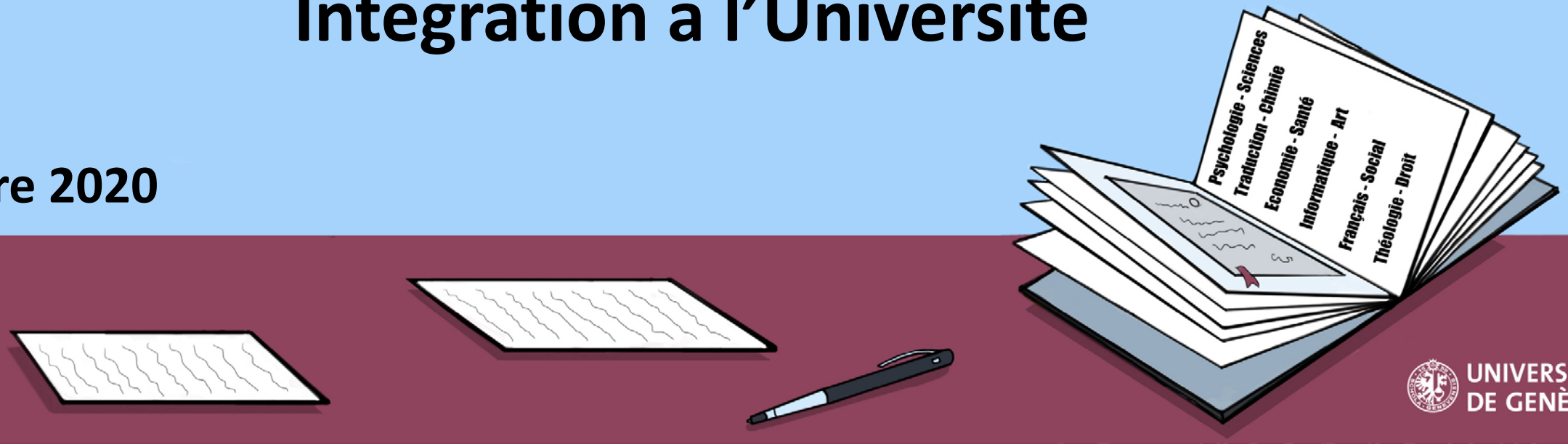

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Faciliter l'intégration académique, sociale et professionnelle des personnes relevant du domaine de l'asile et de la migration.

Quatre dimensions

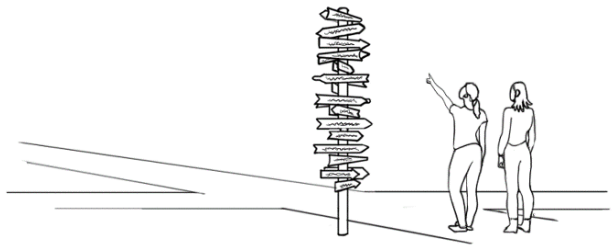

Suivi académique, social et professionnel

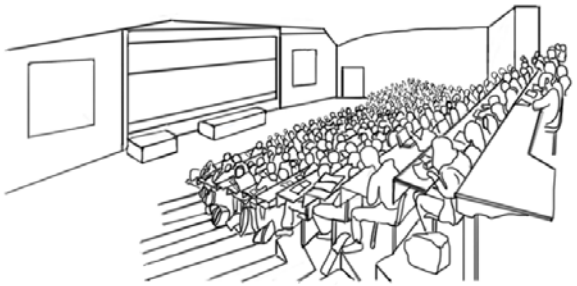

Accès aux enseignements universitaires

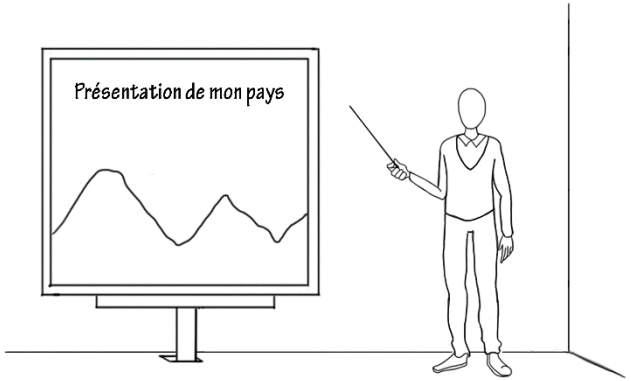

Langue et intégration

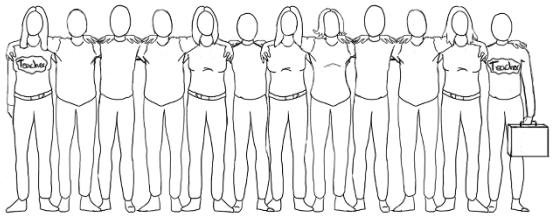

Communauté Horizon académique

Publics

- **Requérant-es d'asile et réfugié-es (permis N, F, B ou C réfugié)**
- **Permis B regroupement familial**
- **Suisses de retour de l'étranger**

Hautes Etudes

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Hes·so GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale

THE GRADUATE INSTITUTE GENEVA
INSTITUT DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES ET DU DÉVELOPPEMENT
GRADUATE INSTITUTE OF INTERNATIONAL AND DEVELOPMENT STUDIES

Gouvernance

Comité de pilotage du programme	Bureau de l'intégration des étrangers du canton de Genève	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
	The Graduate Institute (IHEID)	HES-SO Genève
	Faîtière étudiante UNIGE (CUAE)	Maison des Langues – Ecole de Langue et civilisation française (UNIGE)
	Hospice général – Aide aux migrants	Equipe Horizon académique

- **Début du projet en 2016**
- **Reconnu par l'Agenda intégration en 2019**

Facts and Figures

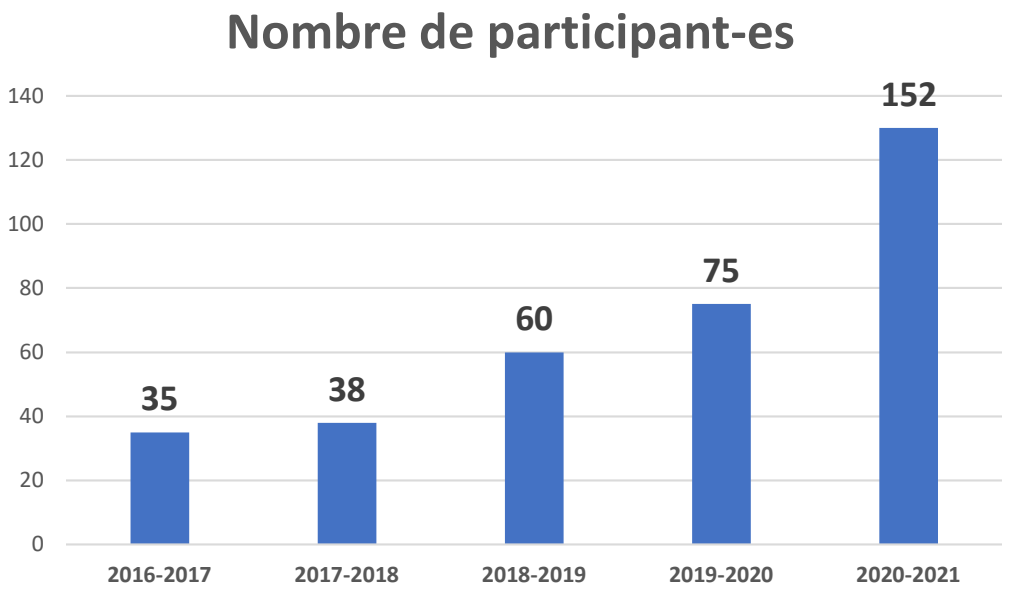

En quelques chiffres…

- 360 participant-es depuis 2016
- Plus de 20 nationalités
- Age médian des participant-es : 33 ans

- 54% de femmes
- 75% des participant-es sont issus de l'asile (provenances principales :Turquie, Iran, Afghanistan, Syrie)

Le reste :

- *20% : Permis B regroupements familiaux*
- *5% : Suisses retour de l'étranger*

Facts and Figures

Chaque année académique…

- 80% achèvent le programme
- 40% d'admission à l'UNIGE ou Hautes écoles
- 40% obtiennent le niveau B2 en français
- 10% inscription à l'examen ECUS (avec cours de préparation)

Jusqu'à présent…

- 6 obtentions de Master / 10 stages obtenus par Horizon académique / 8 prises d'emplois par Horizon académique

https://refugeesatwork.ch/inscription-webinar

Des questions ?

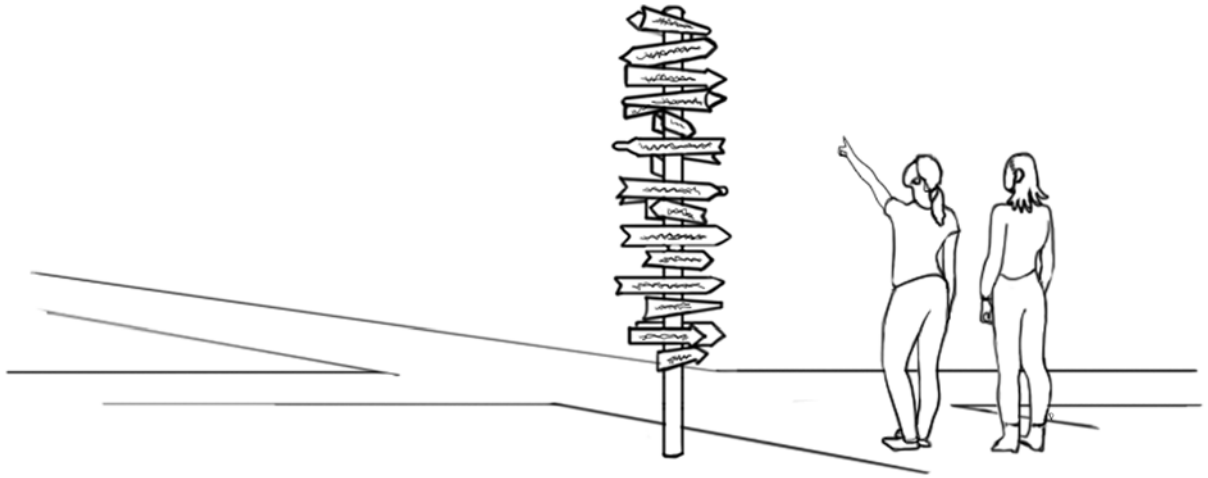

Merci
pour votre attention

www.unige.ch/horizon-academique